

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1998 - 17 novembre 2006 - prix : 1 €

Présidentielle

**Les travailleurs
ont des ennemis
ouverts à droite
... et de faux amis
à gauche !**

p. 3

Ardennes

**CRS contre
ouvriers
licenciés**

p. 13

Handicapés

**Assez de
discriminations
au travail !**

p. 14

**Ségolène Royal
contre les
enseignants**

p. 5

Palestine :

**L'impasse de
la politique israélienne**

p.16



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Le Medef veut davantage de dégrèvements de cotisations patronales
- Les chiffres du chômage ignorent les éremistes
- p. 5 ■ L'UMP cajole l'électorat réactionnaire et les possédants
- Ségolène Royal et les enseignants : augmenter le travail à défaut des embauches nécessaires
- p. 6 ■ Le diocèse du Var et le téléthon : les « intégristes » contre les malades et la recherche
- p. 7 ■ Mobilisation en Seine-Saint-Denis contre les arrestations de parents d'élèves
- Collège Diderot : en grève pour empêcher une expulsion
- CFA Bâtiment Clermont-Ferrand : Non à l'expulsion de Khalid
- p. 10 ■ Condition pénitentiaire : un constat accablant
- Projet de loi « prévention de la délinquance » ou répression ?
- p. 11 ■ Corbeille-Essonne : le maire Dassault privilégie les riches
- Très hauts revenus en France : chère discrétion

Tribune

- p. 6 ■ Bush battu, l'impérialisme US pas encore !

Dans les entreprises

- p. 12 ■ La journée du 14 novembre à La Poste
- Pfizer-Orléans : la grève continue
- Les intermittents du spectacle à nouveau menacés
- p. 13 ■ Thomé-Génot : le gouvernement envoie les CRS et fait des concessions
- Hôpital de Besançon : la mort de deux médecins
- Valéo Abbeville : manifestation contre les suppressions d'emplois
- p. 14 ■ Adisseo Commeny : une usine chimique qui fabrique des cancers
- Saint-Gobain - La Courneuve : en grève contre la fermeture
- Handicapés : halte aux discriminations au travail !
- p. 15 ■ SNCF-Bretagne : les infrastructures se dégradent
- Quotidien La Tribune-Le Progrès : restructurations et gaspillages
- Crash du Mont Sainte-Odile : Airbus et Air France jugés responsables

Dans le monde

- p. 8-9 ■ États-Unis : il faut libérer Mumia Abu-Jamal
- Ne pas compter sur le succès électoral des démocrates
- Retrait d'Irak immédiatement !
- Rapport de l'ONU sur l'eau : la soif de rentabilité
- Maroc : la police défend Veolia
- Belgique : condamnation d'un militant turc
- p. 16 ■ Palestine-Israël : l'impasse de la politique israélienne
- Turquie : la mort de Bülent

• Mise en place de l'écotaxe

Éco-rackett des consommateurs, affranchissement des industriels

Depuis le 15 novembre, les prix de tous les équipements électriques et électroniques sont majorés d'une écotaxe destinée, nous dit-on, à financer leur recyclage. Pour un jouet à pile ou un téléphone portable, il en coûte désormais quelques centimes d'euro de plus mais, pour un frigo, c'est 13 euros. Le montant est indiqué en clair sur l'étiquette et en bas de la facture, car il faut responsabiliser le consommateur au moment de l'achat !

C'est un décret du mois d'août 2005 qui impose aux fabricants de ces équipements électriques et électroniques, qui deviennent autant de déchets dangereux quand on doit les jeter, de les récupérer et de les recycler. C'est plutôt bien. Sauf que lesdits fabricants et pas des moindres - les Thomson, Électrolux, Philips, Sony, HP et autre mammoths de l'électroménager, de l'audiovisuel et de l'informatique - ont décidé qu'ils ne prendraient pas en charge la collecte et le recyclage des produits vendus avant la date du décret. Aujourd'hui, ce sont les consommateurs qui doivent payer pour cela.

Les distributeurs et autres magasins spécialisés dans la vente de matériel informatique et d'électroménager ont maintenant l'obligation de récupérer les vieux équipements à condition... qu'on en achète un nouveau, sinon, ils se moquent de leur devenir. Quant aux industriels, ils sont gagnants à tous les

coups. Et peut-être encore un peu plus car les quatre sociétés chargées de la collecte et du recyclage de ces déchets les éco-organismes ont été financées par... les industriels eux-mêmes : l'une par ceux de l'électronique et de l'informatique, deux autres par ceux de l'électroménager et la dernière par les fabricants de lampes. Les consommateurs, eux, paient deux fois : d'abord à l'achat, avec l'écotaxe puis, en fin de vie de l'appareil, avec la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui ne va pas manquer d'augmenter encore, avec l'obligation qui est faite aux municipalités de mettre en place des tris sélectifs destinés à ces produits.

Chaque jour, des millions d'euros sont consacrés par les industriels et les distributeurs à vanter les bienfaits de nouvelles tourniquettes électriques, les exploits de nouveaux ordinateurs ultra-puissants et les prouesses de téléphones portables bons à tout faire. Deux millions de tonnes de ces déchets se sont accumulés pour la seule année 2005. Et on estime que leur volume augmente de 3 à 5 % chaque année et qu'il faut des siècles pour les éliminer quand ils sont simplement enfouis dans le sol.

Les grandes déclarations à profession de foi écologiste sont à la mode. Mais ce sont d'abord les capitalistes qu'il faudrait « responsabiliser » quant à l'avenir de la planète.

Sophie GARGAN

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY

portera sur :

Les gouvernements d'Amérique latine entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis

Vendredi 24 novembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris 5^e

(Métro : Maubert-Mutualité)
Participation aux frais : 3 euros

Fête régionale de Lutte Ouvrière

Compiègne

Samedi 18 novembre à partir de 17 heures

Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

À vos agendas

Contre les violences faites aux femmes, le collectif Droits des femmes auquel se sont joints des associations féministes, des syndicats et des partis politiques dont Lutte Ouvrière appellent à une manifestation

samedi 25 novembre à 14h30
Place de la République à Paris

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18. Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 13 novembre



Ennemi ouvert et faux amis

Dans une longue interview accordée au journal patronal *Les Echos*, Sarkozy vient de développer son programme économique au cas où il serait élu président de la République en 2007 : « *Je veux réconcilier le pays avec le capital.* ». Sa recette

est, au fond, simple : donner encore plus au capital et prendre encore plus aux salariés.

Quelques perles : « *On a le droit du travail le plus protecteur* », ose-t-il affirmer. Il n'ignore évidemment pas que les gouvernements successifs de gauche comme de droite ont déjà offert au patronat une grande variété de contrats précaires, qui lui permettent de contourner la loi sur les licenciements. Les grandes entreprises et, plus encore, leurs sous-traitants fonctionnent déjà grâce aux intérimaires, licenciables à volonté. Les super et hypermarchés font l'essentiel de leurs profits grâce à un personnel en grande partie à temps partiel non choisi, corvéable à merci.

Mais cela ne suffit pas. Aux « *entreprises qui réclament moins d'incertitude sur la durée des procédures de licenciement* », Sarkozy promet un contrat unique qui rendrait le licenciement plus facile pour tous.

« *C'est le travail qui crée le travail* », pontifie Sarkozy. Et de s'en prendre à la politique « *qui a consisté à vouloir partager le travail au lieu d'en créer davantage* ». Jusqu'à nouvel ordre, ce sont les entreprises, c'est-à-dire leurs patrons, qui peuvent créer les emplois qu'ils ne créent pas ! Mais pas pour Sarkozy. Lui, il s'en prend aux travailleurs de ne pas créer eux-mêmes leurs propres emplois.

Il a aussi un petit couplet sur les chômeurs : « *Il faut faire en sorte que le demandeur d'emploi ne puisse pas refuser plus de trois offres d'emploi.* » En somme,

que le chômeur soit obligé d'accepter n'importe quel emploi à n'importe quel prix.

Et, bien sûr, pour Sarkozy, il en est qui partent trop tôt à la retraite. Est-ce la promesse de repousser à 70 ans l'âge de la retraite ? Pour les patrons, il y a en revanche « *l'exonération totale des charges sociales et des impôts sur les heures supplémentaires* ». Façon de dire aux patrons : ne créez pas d'emplois et usez jusqu'aux limites du possible les travailleurs.

Sarkozy annonce d'autant plus clairement la couleur que l'électorat qu'il vise se recrute pour l'essentiel parmi les privilégiés grands et petits, à qui il ne déplaît pas qu'on écrase plus encore les travailleurs, pour en extraire encore plus.

À gauche, c'est du côté des salariés que les candidats cherchent leur électorat. Et ce qui est frappant, c'est l'extrême prudence sur le plan social des trois candidats à la candidature du PS. Mis à part la promesse de Fabius d'augmenter le smic, mais dans des proportions guère différentes de ce que serait son augmentation automatique, il n'y a aucun engagement dont les salariés pourraient s'emparer et le rappeler à l'élu(e). Leur programme, on ne le connaîtra vraiment qu'une fois l'un d'entre eux élu, s'il l'est.

Voilà à quoi se résume pour nous la confrontation électorale prochaine : pile, je gagne, face, tu perds. Avec la droite reconduite au pouvoir, c'est le patronat qui gagne. Avec la gauche, il ne perdra rien.

Les élections à venir permettront aux travailleurs, au mieux, d'exprimer ce qu'ils pensent de leurs ennemis ouverts et de leurs faux amis. Mais, pour arrêter les coups que le patronat leur porte, ce n'est pas sur les urnes qu'ils peuvent compter !

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller



METZ

Dimanche 19 novembre
à 16 heures

Salle Braun
18, rue Mozart

MONTLUÇON

Vendredi 24 novembre
à 20 heures

Centre Athanor
rue Pablo-Picasso

CHARLEVILLE- MÉZIÈRES

Samedi 9 décembre
à 16 h 30

Hôtel de Ville de Mézières

BEAUVAIS

Mercredi 13 décembre
à 18 h 30

Salle du Franc-Marché
rue du
Franc-Marché

Entrée libre

• « Portrait social de la France »

L'argent ne fait pas le bonheur des pauvres

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de publier son *Portrait social* annuel de la France. On peut y lire, dans des tableaux chiffrés certifiés par l'administration publique, ce que chacun peut voir autour de lui, tous les jours : les riches s'enrichissent, la situation des travailleurs se dégrade, l'État agit de moins en moins pour corriger les inégalités sociales.

Par exemple il y a maintenant 12,3 % des travailleurs qui ont des contrats temporaires (11,9 % l'an passé). En 2005, 17,2 % des salariés (contre 16,6 % en 2004) travaillaient à temps partiel et au moins un tiers d'entre eux, soit 750 000 personnes, disaient ne pas gagner assez et cherchaient un autre emploi ou d'autres heures de travail.

L'Insee commente élégamment l'évolution comparée des revenus du travail et de la propriété : « *Les revenus d'activité ralentissent, ceux du patrimoine restent dynamiques.* » Autrement dit, on gagne moins lorsqu'on est aux manivelles et plus quand on encaisse des dividendes. Le total des salaires et traitements s'établit à 660 milliards d'euros et augmente moins que l'inflation. Le total des revenus de la propriété (dividendes, loyers, rentes, etc.) se monte à 260 milliards d'euros et augmente lui plus vite que celle-ci.

Les chiffres du chômage sont ceux que donne le gou-

vernement ou, plus exactement, l'Insee calcule le nombre de chômeurs suivant les critères fixés par les gouvernements. Malgré tout, constatant qu'en 2005 le nombre d'allocataires du RMI a augmenté de 51 000, pour atteindre 1 290 000, l'institut ajoute : « *Cette évolution s'explique essentiellement par le fait que les demandeurs d'emploi sont moins fréquemment indemnisés par le régime d'assurance chômage et recourent donc plus souvent au RMI.* » Là aussi, c'est décrire élégamment une réalité catastrophique.

Car ce « portrait de groupe », au-delà des



tableaux mathématiques et des commentaires convenus, est tout de même celui de femmes et d'hommes en chair et en os. Sous la rubrique « *travail à temps partiel non désiré* » on peut imaginer la caissière de son supermarché, sous celle « *sorti de l'école sans diplôme* » le gosse qui joue dans la cour, et sous celle « *dividende des actions* » le visage d'Arnaud Lagardère. Le tableau devient alors beaucoup plus expressif et c'est celui d'une société minée par l'exploitation et l'injustice.

Paul GALOIS

Des chiffres du chômage qui ignorent 500 000 érémites

Les chiffres officiels du chômage s'écartent de plus en plus de la réalité, ne serait-ce que dans la comptabilisation d'un grand nombre de érémites.

Lors du dernier recensement des titulaires du RMI, fin juin 2006, le nombre de ceux-ci était de 1 266 400. Depuis l'instauration du RMI en 1989, le chiffre du nombre de érémites a régulièrement augmenté. La seule baisse constatée a été consécutive à la reprise économique temporaire des années 1998-2001. Et encore, cette baisse a été modeste puisque les titulaires du RMI sont passés de 1 120 251 en fin 1999 à

1 051 725 à la fin 2001. Depuis, leur nombre n'a cessé d'augmenter à nouveau, pour atteindre aujourd'hui le chiffre record qui frôle les 1,3 million.

Cette augmentation du nombre de titulaires du RMI est, pour une part, une conséquence induite de la réforme des règles de l'indemnisation du chômage. La durée de cette indemnisation a été réduite et les chômeurs, une fois privés d'allocation, basculent encore plus rapidement qu'auparavant dans le RMI.

En théorie, les titulaires du RMI devraient être comptabilisés dans les 2 129 300 chô-

meurs officiellement reconnus par le gouvernement. Mais l'APEIS, une des associations de défense des chômeurs, estime qu'un tiers des érémites ne sont plus comptabilisés dans les chiffres officiels du chômage. Quant aux services de l'ANPE, ils considéraient eux-mêmes, il n'y a pas si longtemps, que ce chiffre montait à 40 %. Cela fait quelque 500 000 érémites non comptabilisés dans les statistiques du chômage.

C'est que bon nombre de titulaires du RMI, découragés dans leur recherche d'emploi, cessent de se manifester auprès

de l'ANPE, et du coup se trouvent radiés des listes officielles des demandeurs d'emploi. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre aux titulaires du RMI, mais touche encore plus les centaines de milliers de chômeurs qui ne perçoivent aucune indemnité, pas plus le RMI que l'allocation de solidarité spécifique, l'ASS.

Voilà comment la réalité dramatique du chômage, vécue par des millions de travailleurs, s'écarte de plus en plus des statistiques officielles et des discours satisfaits du gouvernement.

Paul SOREL

• Dégrèvement de cotisations patronales

Le Medef en veut davantage

Dans le cadre de l'élection présidentielle, le Medef prépare un « livre blanc » de ses projets et revendications, à l'intention des candidats. Parmi ces projets, il y évidemment ceux qui concernent les cotisations sociales patronales, dont le Medef ne cesse de répéter qu'il les considère comme trop lourdes.

Le système actuel prévoit déjà des allègements des cotisations sociales patronales dégressifs pour les salaires

compris entre 1 et 1,6 smic. Telle qu'elle est, cette franchise coûte à l'État près de 20 milliards d'euros par an, bien plus que le déficit annuel de la Sécurité sociale. Et ce ne sont pas, loin s'en faut, les seules aides publiques en faveur des patrons.

Ainsi, non seulement les patrons embauchent des travailleurs à bas salaires, mais de plus ils bénéficient d'un taux de cotisations sociales d'autant plus faible que le salaire est plus

bas. Et le ministre du Budget, Jean-François Coppé, vient de constater devant le Sénat que 50 % des salariés ne dépassent pas ce niveau de 1,6 smic, au-dessous duquel commencent les dégrèvements.

Restent les 50 % de salariés restants, pour lesquels les employeurs ne bénéficient pas de ces dispositifs d'allègement. Ces patrons-là trouvent que le système a l'inconvénient de les écarter de la manne. D'où des protestations parmi les patrons

qui emploient de la main-d'œuvre qualifiée et mieux payée : ils voudraient leur part de dégrèvements.

Le Medef tente donc de concilier les demandes des différentes fédérations patronales et proposerait une franchise de cotisations sur l'ensemble des salaires, quel que soit leur niveau. Une fraction de tous les salaires serait donc exonérée de charges.

Cela reviendrait à découper différemment le gâteau des

aides. Et évidemment l'idéal, pour le Medef, ce serait de faire grossir le gâteau que l'État sert aux patrons. Le projet doit être discuté le 14 novembre et le « livre blanc », avec l'ensemble des propositions, devrait paraître le 25 janvier.

Juste le bon moment, estime le Medef, pour obtenir l'engagement des élus possibles à la présidence.

André VICTOR

• « Contrat de législature » de l'UMP

Pour cajoler l'électorat réactionnaire et les possédants

Lundi 13 novembre les responsables de l'UMP ont présenté ce qu'ils ont improprement appelé « contrat de législature 2007-2012 », puisque, à bien y regarder, il ne s'agit que d'un « document de travail ». Fillon, un des seconds de Sarkozy, a même tenu à préciser lors de la présentation de ce document que, « *gardant sa marge de liberté par rapport à ce contrat, le candidat présidentiel que soutiendra l'UMP pourra le reprendre* »... Ou ne pas le reprendre, aurait-il pu ajouter.

Dans ces quarante-cinq pages il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Des propositions s'adressent aux patrons, mais aussi aux ouvriers ; aux xénophobes, mais aussi aux immigrés ; aux tenants de la morale conservatrice, mais aussi aux homosexuels. La liste est faite avec le souci de n'oublier personne,

c'est-à-dire aucun électeur potentiel.

Mais évidemment, le plus palpable est réservé aux patrons grands et petits, aux possédants, à ceux qui ont du bien. Pour eux, les propositions sont précises : baisse des impôts ; seuil encore abaissé pour le taux maximal d'imposition, tous impôts confondus ; nouvelles baisses de cotisations sociales des employeurs ; suppression des cotisations sur les salaires pour les heures supplémentaires ; nouvelle baisse de la taxe professionnelle. À cela s'ajoutent des promesses de nouvelles aides à l'innovation, prétexte habituel pour distribuer l'argent public aux patrons et actionnaires des entreprises. Tout cela sans parler de la suppression d'une partie des droits de succession, « à l'exception, est-il écrit, des grosses fortunes ».

Dans le domaine des droits, là encore, ce sont les patrons grands et petits qui sont à la fête. Réforme du droit du travail

pour accélérer et « rendre plus sûrs les licenciements » ; suspension pour deux ans, « à titre d'essai », pour une grande part des entreprises, des seuils d'effectifs qui obligent à informer de l'évolution des embauches et des départs, d'élire des délégués du personnel, de désigner des délégués syndicaux, de mettre en place des comités d'entreprise et des comités d'hygiène et de sécurité, en plus des obligations fiscales.

Enfin il y a la musique destinée à plaire à l'électorat réactionnaire et borné des exploiters, petits et grands, habitués à pester contre « les assistés », qui ne sont jamais eux, mais les autres : chômeurs, érémites et tous ceux qui doivent survivre avec les minima sociaux. Ce pseudo-programme déclare donc : « *La loi fixera que les revenus du travail doivent toujours être supérieurs aux revenus de l'assistance.* » Ce qui ne veut pas dire augmenter les salaires, mais baisser les revenus misérables



du RMI, du minimum vieillesse ou des handicapés.

L'équilibre revendiqué par Fillon, lors de la présentation de ce viatique électoral de l'UMP, s'apparente tout à fait au fameux pâté de cheval et alouette, composé d'un très gros cheval, pour les intérêts des possédants, et d'une toute petite

alouette, pour le reste de la population. Et encore ce n'est qu'un programme, car la réalité du pouvoir peut être encore bien pire. La droite n'a certes pas l'exclusivité de servir les plus riches sur l'échiquier politique, mais elle annonce clairement la couleur à l'avance.

Paul SOREL

• Ségolène Royal et les enseignants

Augmenter le travail à défaut d'embaucher

Imposer que les enseignants soient présents 35 heures par semaine dans leurs établissements, voilà l'idée que Ségolène Royal défendait, il y a quelques mois, dans une réunion interne du Parti Socialiste.

Cette idée, « révolutionnaire » selon elle, la championne de la transparence ne tenait toutefois « pas encore à la crier sur les toits » pour « ne pas prendre des coups des organisations syndicales » ! Une vidéo de cette réunion, diffusée sur internet ces jours derniers, a mis le problème sur la place publique. L'intéressée s'est insurgée contre le procédé, peu loyal selon elle, utilisé par ses concurrents. Mais il est révélateur des mœurs de ces partis dits de gouvernement, qui pratiquent l'art du croc en jambe et de la peau de banane avec dextérité. Ségolène n'a cependant pas démenti ses propos « piratés ».

Les enseignants ne les ont guère appréciés. D'autant que Ségolène Royal ne peut ignorer que leur travail ne se réduit pas à leurs heures de cours devant les élèves. Il s'y ajoute des heures de préparation de ces cours, le temps consacré aux corrections des devoirs, aux contacts avec les parents. D'année en année,

de ministre en ministre, on leur demande, comme aux autres salariés, toujours davantage. Et Ségolène Royal voudrait qu'ils en fassent plus, soient présents dans des locaux déjà insuffisants. Mais est-ce pour améliorer l'encadrement des élèves ?

Non, pour cela il suffirait d'embaucher du personnel. Son objectif est, à l'inverse, d'utiliser les effectifs actuels pour ne pas créer de postes supplémentaires. Du même coup elle entonne le refrain de tous ces démagogues qui considèrent que les enseignants, et plus généralement les fonctionnaires, auraient la part belle ! C'est ce qu'elle appelle être à l'écoute

du peuple !

Mais Ségolène Royal s'inscrit dans une continuité. Elle fut en effet, de 1997 à 2000, l'adjointe du ministre socialiste de l'Éducation d'alors, Claude Allègre, lorsque celui-ci voulait selon son expression « dégraisser le mammoth », affirmant par là qu'il y avait trop de personnel dans l'Éducation nationale.

Faire travailler plus les enseignants pour réduire le service

public, réclamer le secret sur ses projets futurs jusqu'à l'élection, on ne peut dire qu'une telle attitude soit originale. La « favorite des sondages », qu'on présente comme voulant introduire des pratiques et des idées neuves en politique, utilise les vieilles recettes politiciennes qui préparent des plats ni nouveaux, ni digestes !

Michel ROCCO



Allègre ment... et à nouveau

Réagissant aux propos de Ségolène Royal sur les enseignants, Claude Allègre, qui fut ministre de l'Éducation nationale sous Jospin, a déclaré : « *Il faut alléger le travail des profs qui sont dans des quartiers difficiles. Mon slogan c'est : neuf heures, neuf élèves.* »

Il n'a pas tort d'appeler ça un « slogan » et cela a dû faire sursauter plus d'un enseignant. Parce que sa politique, lorsqu'il était ministre, c'était : moins de profs, moins

de crédits, moins de personnel, plus d'élèves par classe et moins d'heures de cours pour les élèves. Au point de déclencher un mouvement de colère des enseignants, qui l'obligea à céder la place à un autre. Et à l'Éducation nationale tout le monde s'en souvient.

Mentir, c'est certes naturel pour un politicien. Mais Allègre le fait avec la délicatesse d'un mammoth, pas dégraisé du tout, dans une salle des profs.

P. G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Bush battu, l'impérialisme US pas encore !

Le succès électoral des Démocrates aux élections législatives américaines de mi-mandat – à la chambre des représentants avec une large majorité mais également au Sénat – est un désaveu de la politique incarnée par George W. Bush. La population s'est saisie de ces élections où prime d'ordinaire la personnalité locale des candidats pour protester contre la guerre en Irak, protester aussi contre l'aggravation de son niveau de vie. Les différents scandales de mœurs et de corruption qui ont touché les Républicains ont fait le reste en sapant leur base électorale chez les chrétiens conservateurs. Bush n'a pas minimisé la défaite en parlant de « *raclée pour son parti* ». Et d'annoncer une « *nouvelle perspective* », qui pour l'heure se traduit par la « *démission* » de Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la Défense (tenu pour principal responsable de la torture pratiquée par l'armée US), et la main tendue aux Démocrates.

Le ras-le-bol des licenciements et des bas salaires

Si les Démocrates ne sont pas prêts à léser les intérêts des capitalistes américains, ils ont utilisé dans leur campagne des formules faisant écho au mécontentement populaire. Dénoncé les « *PDG surpayés* », « *les profits excessifs des groupes pétroliers* », « *l'explosion des prix des médicaments* »... Ils se sont engagés à revaloriser le salaire minimum fédéral qui en neuf ans, a perdu près de 20 % de son pouvoir d'achat (mais il faut préciser que ce salaire plancher concerne moins de 5 % des salariés américains) ; engagés aussi à un encadrement du prix des médicaments... dont un expert estimait, serein, que « *les aboiements seront plus forts que les morsures* ». Et pour ce qui est des licenciements (200 000 emplois industriels perdus dans l'Ohio depuis 2001, par exemple), les Démocrates se contentent d'une démagogie à relents chauvins contre les délocalisations et pour la défense des « *salariés américains* ». Bref, ce n'est pas la nouvelle majorité démocrate au congrès qui épargnera à la population, couches moyennes comprises, de payer la politique guerrière de l'impérialisme américain qui se solde par des restrictions, la stagnation du pouvoir d'achat, la hausse des dépenses médicales et des dépenses scolaires.

Le ras-le-bol de la guerre en Irak

La première raison du revers électoral des Républicains n'en reste pas moins l'enlèvement de l'armée en Irak, avec déjà 2 800 morts parmi les soldats américains. Préoccupation majeure pour les nombreuses familles qui voient revenir les cercueils. Mais casse-tête aussi pour la classe dirigeante américaine qui ne sait plus comment sortir du chaos sanglant qu'elle a engendré. Il y a peu, Bush reconnaissait publiquement

l'ampleur du désastre militaire, en comparant la situation à celle de la guerre du Vietnam. Cela fait déjà quelques mois que les dirigeants de l'impérialisme américain discutent d'une nécessaire réorientation. La victoire électorale des Démocrates est une occasion pour la mettre en œuvre.

Première victime expiatoire, donc, de la politique passée du clan Bush : le très ultra Rumsfeld, déjà isolé aussi bien dans la hiérarchie militaire que dans les services de renseignement. Sa démission laisse la place à Robert Gates, ancien conseiller à la Sécurité nationale à l'époque de la première guerre du Golfe, ancien directeur de la CIA qui avait cosigné un rapport prônant « *une nouvelle approche* » de l'Irak. Les remaniements de personnes semblent surtout l'occasion pour les Démocrates d'accepter de se prêter au jeu de la cohabitation proposée par l'administration républicaine pour assumer ensemble la politique internationale des États-Unis. C'est-à-dire le maniement du gros bâton, toujours et encore. Mais qui ne se solderait pas par l'échec sanglant de l'Irak (probablement 500 000 morts parmi les civils, victimes des bombardements américains quotidiens ainsi que des règlements de comptes entre clans politico-religieux irakiens).

La cohabitation, pour leur pire des mondes ?

À ce jour, les Démocrates sont prêts à collaborer, à montrer qu'ils sont des chefs responsables de la politique américaine (les coups de pied de l'âne et éventuelles procédures d'impeachment) pour destituer des personnalités républicaines seront plus tard – il y a encore du temps d'ici les prochaines élections). La collaboration ne date pas des élections. En mars dernier déjà, une Commission Baker comprenant dix personnalités, républicaines et démocrates confondues, avait été nommée pour « *mettre à plat la stratégie américaine* ». Déjà, il était dans l'air, non pas d'arrêter la guerre ou d'entamer immédiatement le retrait des troupes, mais de s'orienter vers de nouveaux moyens de contrôle de la région (et des intérêts pétroliers américains) qui impliqueraient un terrain d'alliance avec l'Irak, la Syrie, et bien sûr Israël. Gageons que c'est pour discuter de l'affaire que Ehoud Olmert a été convié à Washington. Gageons aussi que c'est pour confirmer le sens du vent, que le socialiste Tony Blair vient de tenir des propos publics en faveur d'une « *stratégie globale* » au Moyen Orient, précisément d'un deal à nouer, sous conditions certes, avec l'Irak et la Syrie.

C'est loin encore d'être fait. À terme, une nouvelle paix des cimetières ? Mais rien d'autre tant que les travailleurs et les peuples du monde ne sauront pas s'allier contre les visées impérialistes.

Simone CANETTI

Convergences Révolutionnaires n° 47 (septembre-octobre 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : La Russie de Poutine : le prix de la restauration capitaliste

Articles : Sarkozy contre les immigrés : une campagne électorale sur le dos de ceux qui n'ont pas le droit de vote – Allemagne : ni espoir ni illusion du côté des urnes ; qu'est-ce que donc que le Linkspartei ? – Belgique : grandes manœuvres électorales autour de l'extrême droite – Du côté des entreprises : Axa : quand les assureurs font de l'humanitaire ; Altis (IBM) : horaires déments contre suppression d'emplois.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

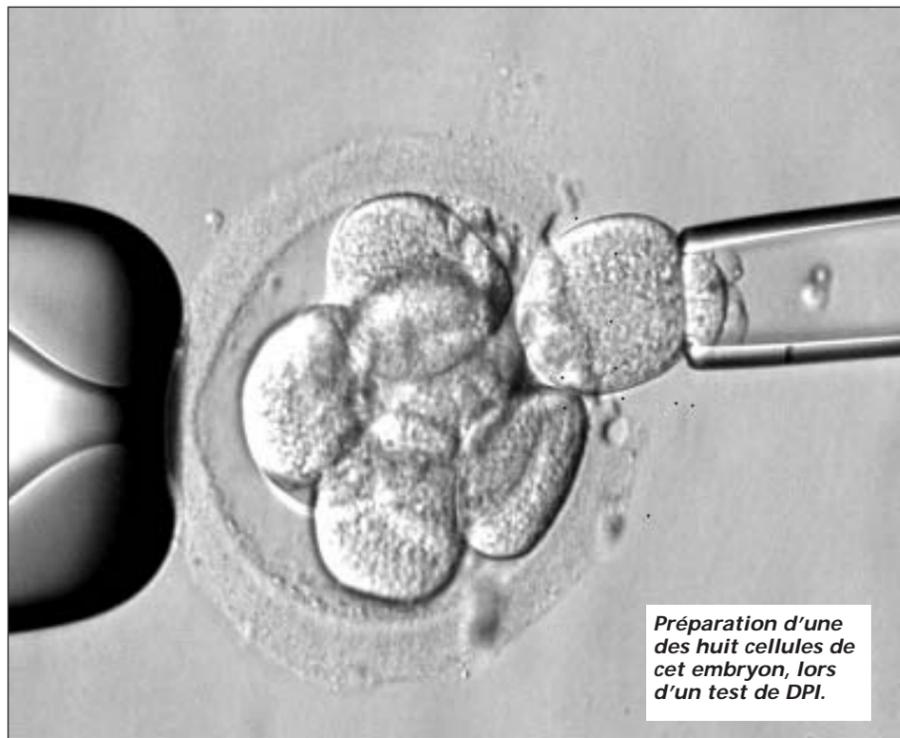
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Le diocèse du Var et le Téléthon

Les intégristes contre les malades et la recherche

Il faut avoir le cerveau dérangé pour interdire à des parents qui risquent d'avoir un enfant lourdement handicapé, voire voué à la mort en bas âge, de recourir à la médecine pour s'assurer que l'enfant qu'ils veulent faire naître ne sera pas dans ce cas-là. Eh bien, il existe de tels gens parmi les responsables catholiques, comme vient de le démontrer la sortie du responsable du « *comité diocésain d'éthique* » du Var.



Préparation d'une des huit cellules de cet embryon, lors d'un test de DPI.

Celui-ci vient en effet de dénoncer l'Association française contre les myopathies (AFM), qui organise le Téléthon, pour avoir promu la technique dite du diagnostic pré-implantatoire (DPI), légale depuis 1999 et pratiquée chaque année chez des dizaines de couples.

Ce DPI est un test que réalisent les médecins chez des embryons de deux jours quand des parents risquent de transmettre une maladie génétique très grave : mucoviscidose, myopathie de Duchenne ou chorée de Huntington. Une fécondation in vitro (FIV), en laboratoire, permet d'obtenir 4 à 10 embryons, dont l'analyse génétique par DPI permet d'écarter ceux qui portent la mutation. Puis on plante dans l'utérus de la future mère deux ou trois embryons non atteints, pas plus, pour éviter les quintuplés ou sextuplés.

La solidarité des petites gens, que symbolise chaque année le succès du Téléthon, a permis, en contribuant fortement à l'installation des centres de DPI, la naissance de centaines de « *bébéthons* », des enfants nés indemnes de ces maladies épouvantables. Et voir naître un garçon dont on est sûr qu'il n'aura pas la terrible myopathie de Duchenne, dans une famille où vit déjà en fauteuil roulant un garçon atteint, et dont la maman a déjà subi un ou deux avortements simplement parce qu'elle portait un fœtus mâle (les filles n'étant pas atteintes de la même façon, c'était jusqu'au DPI le seul moyen d'éviter la transmission de la maladie), voilà un acquis de la médecine qui réjouit tous les gens ayant un peu de cœur, et de sens.

Seulement, voilà : en pratiquant le DPI, on cherche à éliminer les embryons malades, ce qui, pour certains, revient à s'opposer à la volonté divine. Et peu leur importe que leur dieu force un enfant à une courte vie en fauteuil roulant, ou à trois heures de kiné respiratoire par jour et des nuits sous respirateur artificiel, et impose à ses parents des années d'angoisse et de désespoir !

D'où la haine des catholiques traditionalistes, qui appellent au boycott du Téléthon. Ils veulent le frapper au portemonnaie car, si l'État et la Sécurité sociale paient aujourd'hui les activités des trois centres de DPI (à Strasbourg, Montpellier et Clamart), sans le Téléthon et les campagnes menées par les familles de malades autour de l'AFM, la mise en route de ces centres aurait subi d'importants retards, voire aurait été impossible, faute de personnel et des moyens matériels indispensables.

Cette campagne des extrémistes de l'Église catholique, auxquels les dernières vaticaneries réactionnaires de Benoît XVI font pousser des ailes, est une preuve supplémentaire de l'inhumanité de ces apôtres qui voudraient forcer à respecter leur dogme, au mépris total de la vie et des sentiments des gens. Ils se sont payé un coup de publicité en s'appuyant sur ce qui était le plus médiatique, le Téléthon, et tant pis si les trois millions de malades atteints de pathologies génétiques dans le pays en souffrent !

L. A.

• En Seine-Saint-Denis

contre l'expulsion de parents d'élèves

Mercredi 8 novembre, huit travailleurs chinois sans papiers, trois couples et deux pères de famille, étaient arrêtés par la police dans un atelier de confection de La Courneuve.

Prévenus par une élève dont le père avait été interpellé, les enseignants du lycée Arthur-Rimbaud se sont retrouvés en assemblée le lendemain matin. La majorité des présents ont voté la grève. Les élèves ont été informés et des affiches ont été placardées dans tout l'établissement. Enfin, des élus ont été contactés, ainsi que les établissements directement concernés par cette rafle.

Un des couples en instance d'expulsion avait une fille au collège Diderot et un fils au lycée d'Alembert d'Aubervilliers. Un

autre couple avait une fille de sept ans à l'école Jules-Vallès d'Aubervilliers. Enfin, un bébé de deux mois était privé depuis la veille de ses deux parents. Les trois couples ayant été placés en centre de rétention, les enfants ont été recueillis par les familles, des amis, ou laissés à leur sort.

Toutes les personnes concernées vivent en France depuis près de dix ans ! Elles avaient déposé une demande de régularisation cet été ; demande rejetée... comme pour 4 900 autres familles du département de Seine-Saint-Denis.

Dans tous les établissements directement concernés, les enseignants se sont mobilisés avec l'aide du Réseau éducation sans frontières ainsi qu'avec le comité d'Aubervilliers de sou-

tien aux sans-papiers.

Le jour même, nous obtenions que le père de l'élève d'Arthur-Rimbaud soit relâché. Mais les autres parents sont passés au tribunal le lendemain : les hommes à Bobigny et les femmes à Meaux. Le juge pouvait décider de leur maintien en centre de rétention ou bien de les relâcher en les assignant à résidence. Ce jour-là, de nombreux établissements étaient mobilisés, dont le collège Diderot, à 95 % en grève. À 10 heures, plus d'une centaine d'enseignants et d'élèves de La Courneuve et d'Aubervilliers se retrouvaient au tribunal de Bobigny pour manifester leur indignation et leur soutien aux familles.

Est-ce le résultat de la mobilisation ? En tout cas, à Bobigny,

deux des trois pères d'élèves étaient provisoirement relâchés. Malheureusement, à Meaux, où personne n'avait pu se rendre pour soutenir les mères de famille, il en fut tout autrement : les trois mères ont été condamnées à rester en

rétention. Autant dire que la mobilisation ne doit pas faiblir.

La chasse aux étrangers se poursuit, mais les méthodes de Sarkozy continuent à ne pas passer.

Correspondant LO



La solidarité au collège Diderot à Aubervilliers

Jeudi 9 novembre dans l'après-midi, le collège Diderot d'Aubervilliers apprenait que M. et Mme Ye, parents d'une des élèves, avaient été arrêtés deux jours auparavant et étaient placés depuis lors en centre de rétention. La solidarité commençait à s'organiser, leurs deux enfants étant en lieu sûr. Au collège la grève, dès le lendemain, était décidée.

La famille Ye avait déposé cet été une demande de régularisation dans le cadre de la circulaire

Sarkozy. Mais leur dossier n'a pas été jugé suffisamment solide par l'administration, malgré le fait que les parents travaillent depuis plusieurs années ici et que leurs enfants de 15 et 18 ans se sont très bien intégrés. Ils sont donc expulsables vers la Chine depuis que le couple a été arrêté sur son lieu de travail, dans une impasse de La Courneuve.

Le vendredi matin, la quasi-totalité des enseignants étaient en grève et se sont rendus au tribunal de Bobigny pour assister à

l'audience où le cas de M. Ye devait être examiné, celui de Mme Ye devant l'être au même moment à Meaux. Ils étaient rejoints par des collègues et élèves d'autres établissements d'Aubervilliers et de La Courneuve. Au total, nous étions près d'une centaine.

Quatorze hommes étaient prévenus à cette audience. Venus du Moyen-Orient, d'Europe centrale, d'Asie ou d'Afrique pour fuir la misère ou la guerre, ils n'avaient que quel-

ques minutes pour expliquer leur cas, dire à l'interprète et à la juge qu'ils avaient payé des milliers d'euros à des passeurs pour franchir les frontières ou la mer. Avec, au bout du compte, le maintien en centre de rétention et probablement l'expulsion.

Lorsqu'est venu le tour de M. Ye, l'avocat commis d'office a transmis les pétitions à la juge. Celle-ci découvrait seulement son cas. Une suspension d'audience a été décidée pour permettre de lui présenter le pas-

seport de M. Ye. Malheureusement, le passeport n'a pu être trouvé et amené au tribunal que plus tard dans l'après-midi. La juge a donc décidé de maintenir M. Ye en centre de rétention. La même décision avait d'ailleurs aussi été prise le matin au tribunal de Meaux en ce qui concerne Mme Ye.

La solidarité reste de mise, et le personnel et les élèves sont bien décidés à ne pas laisser expulser cette famille.

Correspondant LO

• CFA Bâtiment - Clermont-Ferrand

Non à l'expulsion de Khalid !

Début novembre, ses copains du CFA Bâtiment de Clermont-Ferrand ainsi que le personnel qui le connaissent ont appris avec stupeur la notification qu'avait reçu Khalid, un jeune Afghan arrivé en France en mai 2003, d'avoir à quitter le territoire français.

Ce travailleur de 23 ans est arrivé en France pendant la guerre dans son pays. Il a demandé l'asile politique, qui lui a été refusé sans motif apparent.

Dépisté porteur de l'hépatite C lors d'une visite médicale, il a dû suivre un traitement très lourd, absolument impossible à mettre en place dans son pays d'origine. Une carte de séjour lui a alors été accordée pour raisons de santé. Puis le 4 juillet il déposait une demande de renouvellement de sa carte de séjour, refusée par la préfecture sous prétexte que sa vie n'était plus en dan-

ger. En dehors du problème de l'hépatite, c'est ne pas tenir compte de la situation en Afghanistan, pays d'où les ONG elles-mêmes sont contraintes de partir pour raisons de sécurité.

Mais parallèlement Khalid a signé un contrat de professionnalisation depuis un an en tant que peintre en bâtiment, dans le cadre d'une formation organisée par le Groupement des employeurs pour l'insertion et la qualification dans le bâtiment travaux publics (GEIQ BTP). Il travaille en alternance dans l'entreprise Mazet, une des plus grosses entreprises du BTP de la région Auvergne, et se rend au Centre de Formation du BTP.

Alertée par Khalid, et indignée par l'information, la responsable du GEIQ est intervenue auprès de la préfecture. Le chef d'entreprise a signé une promesse d'embauche pour le

jeune ; mieux, il est même prêt à l'embaucher dès maintenant si cela peut lui permettre d'obtenir ses papiers, car il ne veut pas se séparer de cet ouvrier compétent.

Au CFA, toutes les personnes qui le connaissent sont choquées de cette décision et ont tenu à participer à la conférence de presse organisée

par l'Association de malades d'hépatites, la Ligue des droits de l'Homme et le Réseau éducation sans frontières devant la préfecture de Clermont-Ferrand, lundi 13 novembre.

La préfecture pourtant ne veut même pas étudier son titre de séjour salarié et a invité Khalid à quitter le territoire français dès le 9

novembre, lui disant qu'il n'a qu'à retourner dans son pays, quitte à ce qu'ensuite l'employeur le fasse revenir ! Contre cet arbitraire, la mobilisation se met en place car tout le monde sait bien que son expulsion pourrait mettre sa vie en danger.

Correspondant LO

• Montluçon (Allier)

L'expulsion d'une lycéenne sans-papiers

Mardi 14 novembre, 400 personnes ont défilé dans les rues de Montluçon, indignées de l'expulsion vers le Maroc, la veille, de Fatima Charbi. Cette jeune lycéenne de 19 ans était arrivée en France à 12 ans pour retrouver ses parents. Son père n'a jamais réussi à obtenir le regroupe-

ment familial car, accidenté du travail après avoir été ouvrier aux usines Dunlop, ses ressources étaient insuffisantes lui répondait-on.

Tous les soirs depuis son interpellation le 26 octobre, 50 à 100 personnes se retrouvent chaque soir, et plusieurs manifestations ont regroupé jusqu'à

600 personnes. Des rassemblements ont également été organisés dans les deux autres villes du département, Moulins et Vichy.

Tous veulent que Fatima soit ramenée à Montluçon où sa classe l'attend.

Correspondant LO

• États-Unis — Après le succès électoral des Démocrates

Ne comptons pas sur les Démocrates, retrait d'Irak immédiatement !

Nous publions ci-dessous l'éditorial du 13 novembre du bimensuel trotskiste américain *The Spark* après les résultats des élections du 7 novembre.

Les élections ont constitué une défaite cinglante pour Bush et pour les Républicains qui régnaient sans partage sur le Congrès depuis douze ans. Les Démocrates ont remporté 24 des 33 sièges qui étaient en jeu cette année au Sénat, en récoltant 7 millions de voix de plus que les Républicains. Dans la Chambre des représentants, les Démocrates ont pris 28 sièges aux Républicains et n'en ont cédé aucun.

La même vague a déferlé dans les États, les Démocrates ayant conservé tous leurs gouverneurs et en ayant gagné six de plus sur les Républicains. Ils ont gagné 275 nouveaux sièges dans les Assemblées législatives des États et n'en ont perdu que 21. Le résultat est que les Démocrates ont le contrôle entier de 23 États alors que les Républicains n'en contrôlent que dix. Dans les sept États restants, les deux partis s'équilibrent.

Certes, les électeurs ont été poussés à voter contre les Républicains pour d'autres raisons que la guerre en Irak : la situation économique et de l'emploi désastreuse, la dégradation du système de soins et des retraites. Mais par-dessus tout contre la guerre en Irak. Ces élections ont donné aux Démocrates un mandat pour opérer un tournant à 180 degrés en Irak.

Qu'ont donc déclaré les Démocrates depuis les élections ? Un tout petit nombre continuent à affirmer que la politique américaine en Irak doit tenir en deux

mots : « Retrait d'Irak ». Mais la plupart se sont empressés de se positionner autrement, tel le député du Michigan, John Dingell, le doyen de la Chambre des représentants. Questionné sur la guerre, il a répondu : « *Nous voulons mener cette lamentable guerre à une conclusion satisfaisante, mais je ne connais personne qui veut un retrait dès maintenant. Je pense que le président doit maintenant proposer un nouveau plan qui puisse rallier le pays.* »

En d'autres termes, les Démocrates attendent de Bush qu'il fasse quelque chose à propos de cette guerre.

Et il s'agit du même Bush qui a manifesté très clairement qu'il n'avait aucune intention de mettre fin à la guerre et que les troupes resteraient en Irak tout le temps qu'il serait président. Le même Bush qui a menti à chaque étape de la guerre.

Lorsque Bush a annoncé la démission de Rumsfeld, il a révélé par inadvertance que les États-Unis avaient maintenant 151 000 militaires en Irak. C'est environ 10 000 de plus que ce que les généraux avaient admis jusque-là.

Il n'est pas question de partir d'Irak, il est question d'intensifier la guerre. Depuis juillet, les États-Unis ont littéralement mis Bagdad en état de siège, et en particulier l'immense bidonville de Sadr City dans lequel vivent 2,5 millions de personnes. Les forces américaines interdisent l'accès des quartiers avec des barbelés et des blocs de béton et ont installé des points de passage gardés, comme Israël l'a fait dans les Territoires occupés. Les troupes américaines ont ensuite pénétré dans chaque logement pour arrê-



Georges Bush raccompagne Donald Rumsfeld à la porte du Bureau ovale de la Maison-Blanche

ter tous ceux qu'ils trouvaient suspects, c'est-à-dire tous les hommes entre 15 et 65 ans. Et les États-Unis ont récemment bombardé certains quartiers populaires, y compris à Bagdad.

Les villes de la province d'Anbar, la plus grande province du pays, sont devenues des champs de bataille où pratiquement rien ne reste debout. Une grande partie de la population de cette province a déjà fui, se joignant à ce flux humain qui quitte l'Irak au rythme de 100 000 personnes par mois.

Avec l'intensification de la guerre, il y a une augmentation des morts américains. Octobre a été le mois le plus sanglant depuis un an pour les troupes américaines, et le mois de novembre pourrait être aussi sanglant, voire pire.

Il n'y a aucun répit en vue :

voilà le « nouveau plan » de Bush. Les propositions du gouvernement d'augmenter encore cette année le budget pour la guerre en sont une preuve. Les généraux demandent une rallonge énorme de 160 milliards de dollars, en plus des 94 milliards que le Congrès a déjà approuvés pour cette année.

Les États-Unis ne se préparent pas à quitter l'Irak. Ils se préparent à tuer encore plus d'Irakiens et à détruire encore davantage le pays... avec la bénédiction des Démocrates.

Les élections ont donné aux Démocrates le pouvoir et l'autorité d'y mettre fin. Ils pourraient ordonner à Bush de changer immédiatement de politique en Irak et exiger qu'il retire immédiatement toutes les troupes. Et si Bush refusait, les Démocrates ont largement les moyens de lan-

cer une procédure de destitution contre lui et contre le vice-président, Dick Cheney.

Est-ce là ce que les Démocrates proposent ? Pas du tout ! Ils font tout le contraire : ils se donnent du mal pour expliquer que la destitution « *n'est pas envisagée* ».

Si l'on compte sur les Démocrates pour mettre fin à cette guerre abominable, on attendra deux années de plus, au cours desquelles les cadavres s'entassent pendant que les Démocrates essaieront de nous faire miroiter les élections de 2008.

L'Irak ne peut pas attendre. Les troupes américaines non plus. Aucun d'entre nous ne le peut.

Les USA hors d'Irak, tout de suite ! Voilà quel devrait être notre mot d'ordre.

• La ville de Philadelphie poursuit en justice Paris et Saint-Denis

Il faut libérer Mumia Abu-Jamal !

La municipalité de Philadelphie (États-Unis) vient de déposer une plainte pour « apologie de crime » contre les villes de Paris et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) pour avoir honoré le détenu noir Mumia Abu-Jamal, injustement condamné à mort dans cette ville en 1982 et qui attend actuellement d'être rejugé.

Les autorités de Philadelphie, qui déclarent trouver « *anormal d'honorer un condamné* », entendent faire pression dans le sens de la première sentence au moment

où ce détenu attend un nouveau procès, où les éléments qui plaident pour son innocence pourraient enfin être pris en compte. C'est une contre-propagande face à ceux qui défendent Mumia parce qu'ils l'estiment innocent, ou face à d'autres villes, dont les autorités entendent dénoncer la barbarie de la peine de mort, toujours pas abolie aux États-Unis.

Paris a fait Mumia Abu Jamal citoyen d'honneur, tandis que Saint-Denis lui a attribué le nom d'une rue. Ces villes ne sont pas les seules. Une vingtaine d'autres

villes françaises l'ont fait aussi citoyen d'honneur, de même que des villes comme Montréal, Venise ou... San Francisco !

Mumia Abu-Jamal est un ancien militant des Panthères Noires, un journaliste militant, accusé par la justice américaine d'avoir assassiné en 1981 un policier, un crime qu'il a toujours nié. Depuis vingt-cinq ans, de nouveaux éléments sont venus étayer son innocence. En 1990, on découvrait que la principale témoin n'était pas en situation de voir le crime, son témoignage

avait été forgé sous la menace de la police. D'autres témoins ont confirmé que Mumia n'était pas sur le lieu du crime. Enfin, en 1999, le meurtre était revendiqué par un tueur à gages commandité par la mafia. Or, depuis 1995, le FBI savait la police de Philadelphie impliquée dans des rackets et des affaires de corruption.

Jusqu'à présent, la justice américaine a refusé de prendre en compte les divers recours. C'est ce qui a nourri le mouvement de protestation en faveur de Mumia Abu-Jamal.

Le 29 novembre prochain, une délégation de la ville et de la police de Philadelphie doit se rendre, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Paris. Une occasion que les défenseurs de Mumia vont encore saisir pour faire entendre aux notables de Philadelphie la colère de ceux qui exigent la liberté pour un détenu innocent, victime comme d'autres militants noirs des années 1950-1970 de la guerre menée par les autorités US contre les Noirs d'Amérique qui contestent leur système.

Jacques FONTENOY

• Rapport de l'ONU sur l'eau

La soif de rentabilité

Dans un rapport qui vient de paraître, le Programme des Nations unies pour le développement fait une nouvelle fois le constat que plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. 2,6 milliards sont privés d'installations d'assainissement satisfaisantes et 34 000 personnes meurent chaque jour à cause du manque d'eau potable. Et une nouvelle fois les Nations unies demandent que les gouvernements reconnaissent le droit pour tout être humain de disposer d'au moins 20 litres d'eau potable par jour, gratuits pour les plus pauvres.

Ce genre de vœu, même répété, n'engage à rien. En 2000, les Nations unies, en adoptant les objectifs du Millénaire, fixaient comme tâche de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes privées d'eau potable et d'assainissement. Six ans plus tard, elle fait le constat que cet objectif ne sera pas atteint. Et pour cause : ceux qui ont en main le robinet qui ouvrirait l'accès à l'eau potable, ce sont les actionnaires des grandes sociétés.

En France, trois d'entre elles ont fait d'immenses profits avec l'argent des contribuables et des usagers, grâce à de multiples appuis politiques, acquis par copinage et pots-de-vin. Elles ont pour nom Suez-Lyonnaise des Eaux, la Générale des Eaux-Veolia et la Saur. Elles mettent à profit leur situation de quasi-

monopole pour exercer un véritable racket sur la population, qui n'a pas, de fait, son mot à dire pour obtenir une eau au goût quelquefois douteux.

Avec l'argent qu'elles ont accumulé, ces sociétés ont pu étendre leur mainmise à d'autres pays. Ainsi en 1993 le groupe Suez-Lyonnaise des Eaux s'était approprié Aguas Argentinas, la compagnie des eaux et égouts de Buenos Aires, en Argentine, ce qui lui avait permis de réaliser des profits deux à trois fois plus élevés qu'en Europe. Quand une crise de l'économie argentine en 2001 avait touché Suez, celui-ci s'était maintenu en rognant sur les investissements. Dès que la situation économique s'était améliorée, cette compagnie avait exigé que ses tarifs soient revus à la hausse. La protestation populaire ayant empêché ce nouveau vol, Suez-Lyonnaise des Eaux s'était purement et simplement retiré en septembre 2005 d'Aguas Argentinas.

On peut multiplier les constats sur les déficits d'eau potable, mais il faut commencer par dénoncer ceux qui font de l'eau une marchandise, dont un petit nombre de compagnies des pays riches se partagent les marchés qu'elles jugent intéressants, pour y investir seulement quand il y a des consommateurs en mesure de payer et de payer de plus en plus cher.

Annie ROLIN

• Belgique

Condamnation d'un militant turc

La cour d'appel de Gand a condamné Bahar Kimyongür, de nationalité belge, à cinq ans de prison ferme pour appartenance au DHKP-C turc, en application de la loi « antiterroriste » belge. Le DHKP-C est une organisation stalinienne qui combat le régime turc. Nous n'en partageons ni la politique ni les méthodes, mais la condamnation de ce militant pour avoir défendu des opinions n'en est pas moins révoltante.

Bahar Kimyongür a traduit des textes du DHKP-C, dénoncé publiquement le traitement des prisonniers politiques en Turquie, y compris en dérangeant une séance du Parlement européen, et prêté ses papiers d'identité à des militants du DHKP-C probablement recherchés. Il le revendique, mais même le procureur n'a pu lui

reprocher l'usage d'une autre arme qu'un stylo ou un micro.

En février, Bahar avait déjà été condamné à quatre ans de prison lors du procès en première instance à Bruges et laissé en liberté en attendant le procès en appel. Un mandat d'arrêt international lancé par la Turquie à son encontre ne lui avait pas été signifié, mais la police néerlandaise en avait, elle, été informée, ainsi que de son déplacement aux Pays-Bas pour écouter un concert. La Belgique ne pouvant pas, constitutionnellement, extraditer ses ressortissants, le gouvernement espérait que la justice néerlandaise s'en chargerait.

Le scandale de cette dénonciation orchestrée par le ministre de la Justice socialiste Onkelinx, en concertation avec le procu-

• Maroc

Manifestation contre la hausse du prix de l'eau

La police défend Veolia

Depuis début septembre, des manifestations ont lieu dans plusieurs régions du Maroc pour dénoncer la hausse du coût de la vie et, particulièrement, celle des factures d'eau et d'électricité.

Le 10 novembre, un sit-in organisé dans le quartier Nahda 2 de Rabat a ainsi rassemblé plus de 1 200 manifestants devant le siège de la Rédal, filiale marocaine de Veolia Eau, à laquelle le gouvernement a concédé la gestion de la fourniture d'eau et d'électricité ainsi que l'assainissement à Rabat et Salé. Ils protes-

taient contre la hausse de l'eau décrétée en juillet dernier par l'entreprise. Le rassemblement, soutenu par la Coordination locale de dénonciation de la hausse des prix, s'est brutalement vu encerclé par des forces de police, qui ont coupé les manifestants de la population environnante indignée, puis ont arraché les banderoles et fait usage des matraques. Plusieurs manifestants ont été blessés.

Si les précédentes manifestations organisées par les coordinations contre la hausse des prix

s'étaient déroulées sans brutale démonstration de répression policière, le succès de celle-ci, s'ajoutant aux précédentes et aux pétitions qui commencent à rassembler des milliers de signatures, a probablement déclenché cette réaction des autorités.

Face à la population qui manifeste pourtant bien légitimement contre sa rapacité, la multinationale Veolia est décidément bien défendue.

Viviane LAFONT



Une manifestation contre la hausse du prix de l'eau.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 100 (Novembre 2006)

France

- Pré-campagne pour la présidentielle et manœuvres en tout genre
- Enseignement public : faux débats et vrai problème

Côte-d'Ivoire

- Épreuve de force au sommet, craintes d'un regain des violences dans le pays

1906-2006 : Cent ans après la Charte d'Amiens

- Le combat pour enraciner la conscience de classe dans le monde ouvrier

Tribune de la minorité

- Brésil : Lula bis...

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



Correspondant LO

• États généraux de la condition pénitentiaire

Un constat accablant

Les états généraux de la condition pénitentiaire se sont clos le 14 novembre. Ils ont remis à la Une de l'actualité la situation catastrophique des prisons françaises. Un questionnaire, réalisé à l'initiative d'associations comme l'Observatoire international des prisons, a recueilli les remarques de familles de détenus, d'avocats, d'éducateurs (mais seulement d'1 % des surveillants) et surtout les réponses massives du quart des détenus.

La prison pour ceux qui la vivent, c'est d'abord l'absence totale de respect de la personne humaine. Les 57 612 détenus – dont un tiers n'est pas encore jugé ! – sont entassés dans des établissements où la surpopulation atteint en moyenne 111 % mais qui peut monter jusqu'à 150 % et même 200 % dans huit maisons d'arrêt. Tous souffrent du confinement permanent, souvent à trois dans 9 m², sans hygiène, sans douche ni toilettes isolées, sans intimité possible.

Un détenu, libéré après dix-huit mois de détention provisoire et interviewé par un journaliste du *Parisien*, dénonce les viols dont tout le monde est au courant, « y compris les surveillants, mais on ferme les yeux », les trafics en tout genre (drogue, alcool.), les affrontements de clans : « ethnies contre ethnies, quartier contre quartier », et conclut : « la prison est un asile rempli de psychopates ». Ce que confirme, en partie, une étude de deux psychiatres qui témoignent qu'on compte « sept fois plus de schi-



Une cellule de la prison de la Santé à Paris, où doivent loger plusieurs prisonniers. Saleté, promiscuité, et tout à l'avenant.

zophrènes et de paranoïaques chez les détenus que dans la population en général ».

Il est en effet bien difficile, pour ceux qui sont entrés en prison sains d'esprit, de conserver leur équilibre dans une atmosphère permanente de violence ouverte ou larvée, en faisant au mieux un travail sous-payé et en n'ayant que quelques contacts au parloir avec ses proches. Quant aux autres, la prison ne les amé-

liore évidemment pas !

Les associations à l'origine de ces états généraux réclament le respect des détenus, des cellules individuelles, des visites plus fréquentes, de vrais soins médicaux et une réelle préparation à la sortie et à la réinsertion. Elles demandent aux candidats à la présidentielle de s'engager sur ces propositions.

Les prisons ne redressent pas, elles brisent est un vieux

slogan malheureusement toujours d'actualité. Et cela ne risque pas de s'arranger avec la situation de crise économique et la politique du « tout sécuritaire ». Les vider de tous ceux qui n'ont pas de raison d'y être, en transformer le cadre et l'atmosphère, cela demandera beaucoup plus que des promesses et des discours de circonstance.

Sylvie MARÉCHAL

• Projet de loi relatif à la « prévention de la délinquance »

Prévention ou répression ?

Adopté par le Sénat le 21 septembre, le projet de loi relatif à la « prévention de la délinquance » doit être discuté à l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, à partir du 21 novembre. Ce projet de loi, présenté par Sarkozy, suscite à juste titre une levée de boucliers parmi les associations et syndicats regroupant des professions qui se trouvent quotidiennement, à un titre ou à un autre, confrontés à la misère dans cette société.

Entre autres mesures priviliégiant une approche essentiellement sécuritaire des problèmes rassemblés sous le terme de « délinquance » – mais excluant a priori, ainsi que le déplore le Syndicat de la magistrature, « la délinquance économique et financière » –,

le texte prévoit un rôle accru du maire qui concentrerait des pouvoirs de police, de justice, d'éducation et de santé.

De nombreux travailleurs des secteurs sociaux ou médico-sociaux, en particulier, dénoncent ce projet, dont un des volets remet en question le secret professionnel lié à leur intervention. C'est l'existence de celui-ci qui permet qu'une relation de confiance s'établisse entre les personnes suivies et les travailleurs sociaux. Or la disposition qui prévoit de placer les maires, dont beaucoup n'ont aucune envie de jouer ce rôle, au centre du dispositif de « prévention de la délinquance » donne automatiquement à ces derniers accès aux données individuelles des usagers des services sociaux. Ils

pourraient ainsi être amenés à constituer un fichier des élèves en difficulté, à demander la suspension des allocations familiales, pour des enfants absents à l'école ou au collège, à convoquer les familles devant un « conseil pour les droits et devoirs des familles », qui serait obligatoire dans les communes de 10 000 habitants et plus, à imposer à des familles des « stages de responsabilité parentale ».

Loin de prévoir de donner des moyens nécessaires, humainement et financièrement, à ceux qui s'efforcent de colmater tant bien que mal les conséquences de la dégradation sociale, le projet de loi risque de rendre leur intervention inopérante en supprimant toute relation de

confiance.

Ce projet, né il y a un an après les émeutes dans les banlieues, loin de s'en prendre aux causes, vise surtout à stigmatiser et contrôler les plus défavorisés sous couvert de sécurité publique. Bénéfice secondaire non négligeable sans doute, il permet à son auteur de se positionner en chef de chœur de ceux qui font rimer prévention avec répression.

Une manifestation contre le projet de loi est organisée à Paris, samedi 18 novembre, à 13 heures de la place d'Italie vers l'Assemblée nationale, à l'appel d'un collectif d'associations et d'organisations syndicales, dont la CGT et la FSU.

Viviane LAFONT

• Pompes Funèbres Générales (Rhône Alpes)

L'exploitation des morts et des vivants

Lors du congé de Toussaint, les médias ont souligné que les frais liés aux obsèques d'un proche auraient doublé en dix ans. Ces frais sont de plus en plus difficiles à assumer pour les familles. Aux Pompes Funèbres Générales, les vautours patronaux se nourrissent aussi sur le dos des salariés.

Les horaires sont infernaux car entièrement flexibles et annualisés depuis la loi sur les 35 heures : les porteurs et chauffeurs de corbillards ne sont souvent prévenus de leurs convois qu'au dernier moment. Tout cela pour moins de 1 000 euros net par mois.

La situation des agents de funérarium, susceptibles d'être appelés 24 heures sur 24, plusieurs jours d'affilée, pour aller enlever les corps, est financièrement un peu meilleure grâce aux primes liées aux horaires à rallonge. Pour cette maigre contrepartie, ils conduisent jusqu'à 300 km par jour, tellement les secteurs à couvrir sont étendus. Car dès qu'il y a un problème, on sent cruellement le manque d'effectifs. Et les onze heures de repos après un appel nocturne ne sont que rarement respectées.

Comme les patrons ne veulent pas embaucher avec des salaires décents, ils bouchent les trous avec des temps partiels à quelques heures par mois, sans horaire fixe. Ces travailleurs ne se retrouvent à la fin du mois qu'avec 200 à 400 euros en poche.

Les Pompes Funèbres Générales organisent plus de 120 000 obsèques par an, en 2004-2005 ils se targuent d'un chiffre d'affaires de 510 millions d'euros. Ils auraient tout à fait les moyens d'augmenter les salaires et d'embaucher.

Correspondant LO

• Corbeil-Essonnes (Essonne)

Le maire Dassault privilégie les riches

Sous prétexte de déficit du budget municipal (10 millions d'euros en 2006), les hausses des impôts locaux à Corbeil sont considérables : 28 % en dix ans. Le déficit cumulé sur plusieurs années s'élèverait même à quelque 113 millions d'euros, ce qui a d'ailleurs conduit à la mise sous tutelle de la municipalité en juillet dernier, par arrêté préfectoral.

Cette mise sous tutelle a eu pour conséquence la décision du maire, le patron milliardaire Serge Dassault, et de la majorité de droite du Conseil municipal de stopper les gros travaux nécessaires dans certaines écoles ainsi que ceux concernant des équipements sociaux, en particulier dans le quartier populaire de Montconseil. Des écoles en préfabriqué accueillent enfants et enseignants dans des conditions indignes.

Mais dans le même temps les cadeaux aux patrons continuent. La taxe professionnelle, taxe payée par les patrons, a été baissée en dix ans de 25 % et plusieurs situations sont pro-

prement scandaleuses. Ainsi une importante « zone franche » a été créée en bas de la cité populaire des Tarterêts, qui permet aux sociétés qui y sont installées de ne payer aucune taxe à la commune. Il ne s'agit pas de petites entreprises, mais des Bétons de France et de Point P, pour ne citer qu'elles. Une entreprise comme Altis (ex-IBM) a bénéficié de 5 millions d'euros de subventions.

Les cadeaux faits aux promoteurs immobiliers, pour les inciter à construire des immeubles de standing dans cette ville populaire, sont également choquants : des terrains ont été bradés, comme par exemple ceux estimés 480 000 euros par les Domaines et cédés pour 140 000 euros seulement aux constructeurs. Au dernier Conseil municipal le 6 novembre, l'ancienne usine de retraitement des eaux, en bord de Seine, représentant une surface de 2 300 m², a été bradée pour 145 000 euros à l'architecte attiré de la municipalité. Un immeuble estimé à près de 500 000 euros a été cédé pour un peu plus de la moitié au pro-



moteur immobilier Camar Finance. Ce n'est pas pour y construire des logements sociaux, confortables et à bon marché. Au contraire, ce promoteur parmi d'autres construit plusieurs « élégantes résidences », comme dit la publicité, à des prix eux aussi « élégants », la mairie tenant à attirer à Corbeil, dans le centre ancien de la ville comme sur les berges de la Seine, une clientèle argentée. Et tout est à l'avenant.

De nombreux habitants de la ville sont excédés par cette politique municipale qui rogne sur le social pour privilégier les classes riches.

Correspondant LO

Non à la hausse des impôts locaux !

Les militants de Lutte Ouvrière de Corbeil organisent une

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 17 novembre à 20 heures

Salle de la Bourse du Travail, rue Émile-Zola,

derrière la gare SNCF Corbeil-Essonnes

• Hausse de 9,4 % du prix de l'eau à Paris pour 2007

Les économies alourdissent la facture

Les Parisiens devraient subir une augmentation de 9,4 % sur le prix de l'eau en 2007, soit une trentaine d'euros par foyer... parce qu'ils sont devenus plus économes !

« Économisez l'eau, les fuites gaspillent la ressource... et augmentent votre facture », tel est pourtant le conseil donné parmi d'autres par la Sagep-Eau de Paris, la société d'économie mixte qui assure la production et le transport de l'eau jusqu'aux réservoirs. Les Parisiens ont suivi ce conseil, relayé par des campagnes répétées sur



ce thème, et les particuliers comme les collectivités (entreprises, hôpitaux, hôtels, etc.)

ont limité leur consommation. À cela s'ajoutent les travaux effectués sur les conduites, qui ont permis de réduire les fuites. Par conséquent, la Sagep a vendu moins d'eau, et elle compte rentrer dans ses frais en demandant à la Ville de Paris d'augmenter sa participation, ce qui revient à faire payer les usagers.

Quant aux deux compagnies privées qui assurent ensuite la distribution d'eau des réservoirs aux compteurs, Veolia (ex-Générale des Eaux, faisant partie de Vivendi) pour la rive

droite, et Suez-Lyonnaise des Eaux pour la rive gauche, elles continuent à s'enrichir. Sur les trois premiers trimestres de 2006, le chiffre d'affaires de Veolia atteint 20,6 milliards d'euros, et en 2005 celui de Suez-Lyonnaise des Eaux s'est élevé à 29,7 milliards d'euros.

C'est dire que ces deux groupes ont les reins solides et on pourrait leur demander d'éponger les pertes de la Sagep sans que cela écorne leurs bénéfices.

Marianne LAMIRAL

• Anor (Nord)

Les instituteurs ne sont pas des sergents recruteurs

Les instituteurs d'Anor, petit village situé près de Fourmies, ont reçu deux bien curieuses missives. La première, émanant de l'Union nationale des anciens combattants, leur propose de faire participer leurs élèves de CM2 à un concours de rédaction sur le thème : « Que représente

pour toi le monument aux morts de ton village ? » La seconde, signée de l'Association solidarité-défense, demande aux enfants d'envoyer des dessins aux soldats français qui sont « en opération », sans préciser d'ailleurs de quelles « opérations » il s'agit. Les délégués de cette association ont

été autorisés par le ministre à se rendre dans les écoles.

L'inspecteur d'académie recommande chaudement ces initiatives et rappelle une circulaire de 1998 qui stipule que l'école doit aider à « renforcer le lien armée-nation en sensibilisant la jeunesse à son devoir de

défense ».

Heureusement la bêtise militariste, même encouragée par la hiérarchie de l'Éducation nationale, n'a aucun caractère obligatoire et les lettres ont pris la direction de leur place naturelle, la corbeille à papiers.

Correspondant LO

• Les très hauts revenus en France

Chère discrétion

Qui sont les Français les plus riches ? Des sportifs, des acteurs, des vedettes du show-business, comme on l'entend souvent dire ?

Certes, quelques-uns d'entre eux gagnent plus que confortablement leur vie. Les pieds du footballeur Thierry Henry, par exemple, lui rapportent quelque 14 millions d'euros chaque année. Mais il n'y a en France qu'un seul Thierry Henry et, derrière lui, les sommes diminuent vite : Vieira, troisième sportif le mieux payé, gagne déjà deux fois moins.

Si les PDG font généralement moins parler d'eux, cela ne les empêche pas de remplir leur compte en banque et leur carrière est généralement beaucoup plus longue que celle des sportifs de haut niveau. Daniel Bouton, de la Société Générale, empoche chaque année presque 8 millions d'euros. Et avec plus de 4,5 millions, Jean-François Dehecq (Sanofi-Aventis), dixième du classement des PDG, arrive avant Gérard Depardieu, l'acteur le mieux payé.

Mais tous ces millionnaires font pour la plupart d'entre eux figure de vanipieds à côté des vrais riches, ceux qui n'ont pas eu à faire preuve d'un talent pour justifier leurs revenus et qui ne se sont donnés que la peine de naître : les possesseurs de capitaux.

Parmi les plus connus, la famille de Wendel perçoit chaque année 39 millions d'euros (soit l'équivalent de 3 300 ans de smic) ; les frères Bouygues perçoivent 56 millions (4 700 ans de smic) ; Serge Dassault, 80 millions (6 800 ans de smic) ; la famille Peugeot, 95 millions (8 000 ans de smic) ; Bernard Arnault, 134 millions (11 300 ans de smic) ; la famille Pinault, 140 millions (11 800 ans de smic). Quant à la détentrice du pompon doré, l'inamovible Liliane Bettencourt, propriétaire de l'Oréal, ses revenus annuels se montent à 186 millions d'euros (15 700 ans de smic, soit à peu près un smic annuel toutes les 35 minutes, même en dormant). Encore ne s'agit-il que des revenus liés aux seuls dividendes, les chiffres réels étant donc supérieurs... mais pas publics.

Jean RAYNARD

• À La Poste, la journée du 14 novembre

Des dizaines de milliers de grévistes

La journée de grève du 14 novembre à La Poste, à laquelle cinq fédérations syndicales avaient appelé en commun au niveau national, a rassemblé des dizaines de milliers d'employés des bureaux de Poste, des centres de tri et des services financiers.

La participation au mouvement était de 16,8 % selon la direction, mais celle-ci établit ses statistiques sur l'ensemble du personnel inscrit et non sur les effectifs au travail. La CGT, elle, annonce 30 %. Il y avait en plus un appel, au niveau national, de la seule fédération CGT pour l'ensemble des entreprises publiques et privées du secteur postal et des télécommunications. À Paris, par exemple,

chez SFR il y avait un appel commun à la grève de la CGT et de SUD.

En plus de Paris, où il y a eu naturellement le plus de manifestants, des manifestations en province ont réuni chacune plusieurs centaines de participants.

Au-delà de l'opposition à la directive européenne qui ouvre totalement à la concurrence le service postal pour 2009, les revendications portaient sur la sauvegarde de l'emploi et les salaires. Car ce que vivent aujourd'hui les centaines de milliers de salariés de ces secteurs, ce sont les suppressions permanentes d'emplois et l'aggravation des conditions de travail.

Des dizaines de milliers de

suppressions d'emplois sont encore programmées à La Poste. Partout des services sont en perpétuelle réorganisation avec comme objectif toujours plus de suppressions d'emplois. Dans les services financiers, la mise en place de la Banque Postale est le dernier prétexte aux attaques contre le personnel. Par ailleurs, des centaines de bureaux de poste sont en voie de fermeture dans tout le pays, et partout ailleurs la pression permanente est mise sur les employés dans tous les secteurs.

Des dizaines de milliers de suppressions d'emplois sont également en cours chez ce qui s'appelait il y a peu France Télécom, devenu Orange aujourd'hui, pour bien signifier que cette entreprise est bien une

entreprise privée. La direction ose se plaindre de « ses difficultés » à réaliser assez rapidement le transfert décidé de vingt deux mille salariés ayant encore le statut de fonctionnaire vers d'autres services dépendant de l'État, ou ailleurs, en tous les cas hors de France Télécom-Orange.

Et cela sans parler de ce qui se passe dans les entreprises contrôlées par ces deux géants, La Poste ou ex-France Télécom ou les choses se font encore plus brutalement avec licenciements à la clé. Et sans parler non plus des autres entreprises du secteur, tant postales que de télécommunication. Les énormes profits réalisés ne font qu'encourager les différentes directions à réclamer encore

plus de sacrifice au personnel en vue de satisfaire les actionnaires d'aujourd'hui ou de demain.

C'est dire si le mécontentement est justifié. Dans son discours lors de la manifestation parisienne, la secrétaire générale de la fédération CGT a déclaré que les problèmes et les revendications étaient semblables pour tous les salariés du pays, que ce soit dans le public et le privé, et a fixé comme perspective la préparation d'une journée d'action interprofessionnelle « dans les mois qui viennent sans attendre les échéances électorales ». Il faut souhaiter que cela ne reste pas une simple formule, mais devienne une réalité.

Paul SOREL

• Pfizer-Orléans

La grève continue

Chez Pfizer à Orléans, la grève continue. Les médicaments ne sortent toujours pas des lignes de fabrication et de conditionnement, les produits ne sont plus analysés et contrôlés par les laboratoires.

Depuis plus d'une semaine, la grève a été revotée chaque jour lors d'assemblées générales réunissant près de 300 personnes. Plusieurs manifestations ont été organisées dans Orléans. Les grévistes sont toujours aussi nombreux, déterminés, refusant de se laisser vendre sans garantie pour l'emploi.

Pfizer, un des premiers groupes mondiaux de l'industrie pharmaceutique, a réalisé au



troisième trimestre de l'année 2006, 3,36 milliards de dollars de bénéfices net. À l'annonce de la vente de l'usine, le PDG du groupe a même eu le cynisme de « nous féliciter pour le merveilleux travail accompli » mais c'est pour remplir les poches des actionnaires qu'il a vendu pour 16,5 mil-

liards la branche médicaments grand public. Le PDG vient de partir à la retraite avec une prime de 83 millions de dollars plus une rente de 6,5 millions jusqu'à la fin de sa vie. Depuis des années la direction ne cesse de nous rebattre les oreilles avec sa propagande sur les « valeurs Pfi-

zer ». Pour leur part, les travailleurs refusent d'être transformés en chômeurs et exigent une garantie de l'emploi et une prime de transfert de 10 000 euros.

Jeudi 16 novembre, un Comité central extraordinaire d'entreprise était prévu à l'usine

Pfizer d'Amboise, siège des usines en France. Là-bas aussi les travailleurs sont inquiets pour leur avenir. Plusieurs bus étaient prévus pour nous y rendre, rencontrer nos camarades d'Amboise et les informer de notre mouvement.

Correspondant LO

• Un nouveau protocole signé par la CFDT

34 000 intermittents du spectacle menacés

Le protocole qui vient d'être signé par la CFDT va de nouveau exclure des milliers d'intermittents du spectacle de l'indemnisation chômage, empiétant ainsi la réforme de 2003.

Parmi les quelque 100 000 salariés en CDD qui bénéficiaient du régime spécial d'indemnisation réservé aux intermittents du spectacle, la réforme de 2003 en a exclu plusieurs dizaines de milliers. Cependant, dès 2004, face à la poursuite des actions des intermittents, le gouvernement avait mis la main à la caisse en créant un « fonds provisoire », reconduit l'année suivante en « fonds transitoire », destiné à « rattr-

per » les intermittents qui se retrouvaient exclus par les exigences du nouveau mode de calcul. À ce jour, quelque 34 000 intermittents ont bénéficié de ce fonds, alimenté non par l'ASEDIC mais par l'État.

Le 26 octobre, la CFDT, déjà signataire de la réforme de 2003, a annoncé qu'elle allait à nouveau signer le texte prévu pour faire suite à celui de 2003. Pour justifier son geste, la CFDT a annoncé qu'elle avait obtenu la reconduction par l'État du fonds transitoire, rebaptisé « fonds de professionnalisation ».

En réalité, si les nouvelles modalités de versement des indemnités provenant de ce

« fonds de professionnalisation » ne sont pas connues dans le détail, il semble que ces indemnités ne seraient désormais versées que pour quelques mois, les intermittents ne pouvant y avoir droit qu'une seule fois, ou à la rigueur deux ou trois fois s'ils ont cinq ans ou dix ans d'ancienneté.

Les indemnités chômage que touchent les intermittents représentent 30 % voire 50 % de leurs revenus. Les 34 000 intermittents ayant bénéficié jusque-là du repêchage par l'Allocation Fonds Transitoire pourraient devoir désormais se contenter des seules rémunérations de leurs prestations ou,

lorsqu'ils en ont trop peu, toucher le RMI.

Depuis deux semaines, des intermittents se sont rassemblés en assemblée générale dans plusieurs villes ; 350 étaient présents à Paris à la réunion du 30 octobre.

Au cours de celle-ci, la CGT et les représentants des partis de gauche qui avaient tenté de mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale une proposition de projet de loi qui revienne sur la réforme de 2003, ont exprimé leur exaspération face à son rejet – pourtant prévisible – par l'UMP. Un représentant de la Coordination des Intermittents d'Île-de-France a

retracé l'histoire des luttes des intermittents depuis 2003, mettant en évidence le fait que toutes les concessions qu'a dues faire le gouvernement ont été obtenues par la lutte.

Si, par le biais de ces Allocations Fonds Transitoire, le protocole n'a jamais été appliqué dans toute sa rigueur, c'est grâce à la pression que les intermittents ont su faire peser sur le gouvernement. La nouvelle mobilisation souhaitée par beaucoup d'intervenants doit commencer et une journée de grève est programmée par la CGT pour le 6 décembre prochain.

Correspondant LO

• Thomé-Génot – Nouzonville (Ardennes)

Le gouvernement envoie les CRS, mais il est contraint à des concessions

Pendant deux jours la petite ville ouvrière de Nouzonville, dans les Ardennes, a été mise en état de siège par 250 CRS, envoyés contre les salariés de l'usine Thomé-Génot. Les travailleurs licenciés réclamaient 30 000 euros.

Le gouvernement a cru pouvoir se débarrasser d'eux à coups de grenades lacrymogènes mais, devant la mobilisation de la population venue soutenir les grévistes, il a été contraint à un premier recul.

Depuis maintenant trois semaines, les 320 ouvriers de Thomé savent que leur usine ferme. Ils y fabriquaient des pôles d'alternateurs pour de gros sous-traitants automobiles, Valeo et Visteon. À l'issue d'un premier redressement judiciaire, il y a deux ans, la société avait été rachetée à son patron ardennais, la famille Dury, par un fonds d'investissement américain, le groupe Catalina. La fortune des Dury étant mise à l'abri, le démantèlement commença. Catalina mit la main sur les brevets, vendit le parc immobilier de la société, versa à ses dirigeants des salaires de 800 000 euros par an. Puis, ayant ainsi siphonné tout ce qui était monnayable, il mit la clé sous la porte le 24 octobre dernier.

Les ouvriers de Thomé ont multiplié les actions pour se faire entendre. Une manifestation a regroupé le 3 novembre à Charleville-Mézières 1 500 travailleurs du département à

l'appel de la CGT et de FO. Au début de la semaine suivante, ils bloquèrent la préfecture, avant de se replier sur leur usine pour l'occuper. Des discussions étaient annoncées à Paris avec le ministre du Travail, Gérard Larcher, mais celui-ci différa ces négociations jusqu'à vendredi 10 novembre. Les CRS et les gendarmes mobiles, par contre, ne traînèrent pas pour occuper Nouzonville.

Ils firent une première apparition mercredi soir 8 novembre et le lendemain ils revenaient en force. Quarante-deux cars faisaient leur entrée en ville à 5 heures du matin et une partie d'entre eux pénétraient dans l'usine. Le lendemain, vendredi 10 novembre, une pluie de grenades lacrymogènes accueillit les salariés de Thomé et la population qui se dirigeaient vers l'usine en manifestation. En fin d'après-midi les cars sortirent de l'usine, après avoir évacué toutes les matières jugées « dangereuses », et les CRS prirent position à quelques kilomètres de là.

En fait, ce n'était pas l'utilisation qu'auraient pu faire de ces produits les salariés qui inquiétait le gouvernement. Il craignait surtout la mobilisation des travailleurs et le soutien de la population. Dans la nuit de vendredi à samedi le ministre fit en urgence des annonces qui se voulaient apaisantes. Une médiatrice fut envoyée à Charleville. Mardi 14 novembre celle-ci annonçait 8 000 euros pour ceux qui accepteraient de

signer un contrat de transition professionnelle.

Le gouvernement expérimente ce CTP dans quelques zones, dont font partie les Ardennes. Il prévoit le paiement à 80 % du salaire brut pendant un an, ainsi que des aides au reclassement et à la formation. À cela s'ajouterait pour Thomé une prime de 6 000 euros à ceux qui retrouveraient du travail dans l'année. Par ailleurs, des mesures de garantie de salaire en cas de reclassement ont été

annoncées.

C'est donc un premier recul dû à la mobilisation. Et ce recul doit être un encouragement pour continuer et obtenir plus. Pour la prime, bien sûr, et aussi pour que « l'objectif » dont a parlé le ministre du Travail de « zéro chômeurs pour les salariés de Thomé-Génot à l'échéance de douze mois » se transforme pour ceux-ci en une véritable garantie.

Correspondant LO



Les ouvriers devant la préfecture.

• Saint-Gobain Abrasifs – La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Face à la décision de fermeture, les travailleurs en grève

C'est la grève à l'usine de la branche « abrasifs » de Saint-Gobain La Courneuve (anciennement usine Norton) après la décision de fermeture annoncée en juin dernier. Selon la direction, l'usine ne serait pas suffisamment rentable.

118 suppressions d'emplois sont programmées, seuls une quinzaine de « transferts » sont prévus, mais uniquement pour des cadres et des agents de maîtrise. Aux 103 ouvriers, selon le plan « social » de la direction, il est proposé une préretraite à 57 ans pour les plus anciens et des reclassements pour les autres. Les indemnités prévues sont

faibles, voire inexistantes dans le cas des travailleurs reclassés dans le groupe Saint-Gobain.

En fait de reclassements, la direction ne propose qu'une vingtaine de postes en région parisienne, soit dans la branche « abrasifs », soit dans d'autres secteurs du groupe. Pour la plupart, ces postes sont éloignés du domicile des travailleurs de La Courneuve, ils sont à Conflans-Sainte-Honorine, à Saint-Ouen-l'Aumône ou à Cormeilles-en-Parisis. Par ailleurs, pour certains, ce sont des postes en 3x8, voire en 5x8, alors qu'aujourd'hui nous sommes en 2x8. Sans parler des « reclas-

sements » proposés en province, à des salaires ridiculement bas. Selon le calendrier de la direction, les discussions seraient bouclées le 30 novembre et l'usine fermée en début 2007.

La grève a donc été décidée lundi 13 novembre. Auparavant, les informations nous ont été distillées au compte-gouttes, il a fallu tourner la difficulté et même s'opposer aux délégués qui ne voyaient pas la nécessité de réagir.

Nous réclamons des garanties pour tous, de l'argent à défaut de reclassements ; des indemnités y compris pour les

préretirés ou les reclassés dans le groupe ; des indemnités supplémentaires pour les travailleurs exposés à l'amiante, malades ou non ; un traitement identique pour les quelques travailleurs des entreprises extérieures du site.

De l'argent, le groupe Saint-Gobain n'en manque pas, puisqu'il annonce un résultat net pour 2006 en hausse de 26 % par rapport à celui de l'an dernier. Il a largement de quoi payer à chacun ce qu'il réclame, bien au-delà de ses intentions affichées jusque-là.

Correspondant LO

• Après la mort de deux médecins contractuels de l'hôpital de Besançon

Les hommages ne couvrent pas les dommages !

Deux médecins du CHU de Besançon et deux pilotes sont morts dans un accident d'avion le 19 octobre. Ils portaient prélever un foie qui devait être greffé à un malade bisontin. Le ministre Xavier Bertrand s'est déplacé pour rendre hommage aux médecins lors d'une cérémonie dans le hall d'entrée.

Mais, quelques jours après les pleurs et les hommages, le responsable du service de transplantation où travaillaient ces médecins a lancé un appel national à la générosité pour soutenir les familles des victimes. Il craint en effet que les assurances les indemnisent peu et avec retard, car ces médecins étaient contractuels.

Le ministère emploie des médecins contractuels avec différents statuts, comme bien d'autres catégories de personnel. Il ne leur assure pas une assurance professionnelle couvrant tous les risques, à la différence du personnel titulaire. Face à ce manque, les médecins contractuels décident ou non de s'assurer individuellement. Les compagnies d'assurance proposent des primes variables selon les activités médicales et les risques encourus.

Le ministère savait, par le biais des services de transplantation, que le risque d'accident d'avion existait. Le ministère est responsable de tout le personnel qui travaille dans les hôpitaux, titulaire ou non. Au-delà des médecins, quel contractuel sait s'il est couvert ou non lorsqu'il accompagne par exemple un titulaire pour un transport ?

Les discours lénifiants du ministre de la Santé ne peuvent en aucun cas amoindrir la responsabilité de l'État.

Correspondant LO

• Adisseo - Commentry (Allier)

Une usine chimique qui fabrique aussi des cancers

L'usine chimique Adisseo de Commentry, aujourd'hui filiale du groupe chinois Chem China, mais qui auparavant avait appartenu à Rhône-Poulenc, puis à Aventis, est spécialisée dans la fabrication de vitamine A et de vitamine E destinées à l'alimentation animale.

Aujourd'hui, l'usine compte 700 salariés, sans compter la centaine de salariés d'intervenants extérieurs, et elle est classée « Seveso 2 » pour sa dangerosité

À ce jour, en 2006, on dénombre quarante-neuf personnes qui y ont travaillé et qui ont contracté un cancer : vingt-quatre ont été atteintes d'un cancer du rein, dont neuf sont décédées. C'est, d'après les experts, un taux « plus de vingt fois supérieur à la moyenne ». Quinze personnes souffrent de cancer de l'appareil urinaire (prostate, vessie), y compris des personnes jeunes. Dix personnes sont atteintes d'un cancer de l'intestin. Sans compter les vingt et une personnes atteintes par les cancers de l'amiante.

La cause des cancers du rein est quasi certaine : en 1982, l'entreprise avait introduit une nouvelle molécule dans son procédé de fabrication, le Chloracétal C5, pourtant reconnue pour ses pouvoirs toxiques et mutagènes, en particulier sur les reins.

Dès 1994, le médecin de l'entreprise avait alerté la direction de l'usine sur le premier cas de cancer du rein. En 2003, dix cancers étaient déjà recensés. Mais les tentatives de faire reconnaître ces cancers comme maladies professionnelles sont restées vaines. Il a fallu que l'Association des malades de la chimie, créée en 2003 et soutenue par la CGT de l'entreprise, porte l'affaire sur la place publique par le moyen d'une conférence de presse et que le quotidien local relate l'existence de nombreux cas de cancer du rein pour que les instances publiques s'intéressent enfin à la situation des travailleurs malades.

Depuis, quinze personnes malades du cancer du rein ont été reconnues comme ayant contracté une maladie professionnelle, avec un taux d'incapacité de 25 à 40 %. Neuf d'entre elles poursuivent Adisseo pour faute inex-

cusable afin d'obtenir des indemnités du patron.

L'association a également obtenu de la Cram le suivi, pour le risque de cancer du rein, de soixante-deux ex-salariés d'Adisseo et de quarante-quatre ex-salariés d'entreprises extérieures qui intervenaient sur le site. En fait, le recensement des intérimaires et des salariés des sous-traitants est très difficile.

Malgré ces évidences, la direction continue comme si elle n'y était pour rien. Le représentant d'Adisseo aurait déclaré selon la presse que, pour savoir si ces cancers sont liés au C5, il faut encore attendre « de nouvelles études qui sont en cours ». Le patron d'Adisseo assure que, dès les premiers cas, son entreprise aurait modifié les procédures de fabrication de la vitamine A pour qu'il n'y ait plus d'exposition directe des ouvriers au produit incriminé. Pourtant, les autres fabricants de vitamine A n'utilisent pas cette molécule C5, qualifiée par un toxicologue de « *cancérogène fort* », et ils ne connaissent pas ces cancers.

À Commentry, la production continue donc avec la même molécule plus que suspectée, et chaque année amène des cas supplémentaires de cancer. Et à chaque fois il faut se battre pour se faire reconnaître en maladie professionnelle, en particulier pour les autres types de cancer.

Il est inadmissible que la direction ne reconnaisse pas son implication directe dans le déclenchement des maladies. Il est inadmissible que ce ne soit pas elle qui prenne en charge, d'une manière ou d'une autre, le coût financier de soins médicaux qui en découlent. Mais il est surtout inadmissible qu'on ne l'oblige pas à stopper l'hécatombe.

Correspondant LO

• Valeo - Abbeville (Somme)

Manifestation contre les suppressions d'emplois

Mercredi 7 novembre, les travailleurs de Valeo et les habitants d'Abbeville étaient appelés par la CGT à manifester devant l'usine, contre le plan de suppression d'emplois mis en place par la direction. Ce que la direction ose appeler « plan de sauvegarde de l'emploi » a obtenu la signature de l'ensemble des syndicats, à l'exception de la CGT.

Ce plan prévoit la suppression de 130 postes et le non renouvellement des contrats de 150 intérimaires, des travailleurs précaires que Valeo n'a pas hésité à utiliser, sans jamais envisager de les embaucher, et qui sont aujourd'hui les premiers à rester sur le carreau. À Abbeville, ces quelque trois cents emplois en moins s'ajou-

tent à une longue liste et beaucoup se demandent où iront travailler leurs enfants

La situation de l'usine d'Abbeville n'est pas un cas isolé. Valeo annonce des licenciements un peu partout. 180 emplois sont menacés dans la branche radiateur habitacle de l'équipementier, à Nogent et à La Suze. À Reims, la branche radiateur moteur de l'usine doit être délocalisée en Pologne et 254 postes doivent être supprimés. À Amiens, ce sont soixante emplois qui sautent avec la fermeture de la fonderie des plateaux d'embrayage. Et on pourrait ajouter la branche serrurerie de l'usine de Nevers, dont la délocalisation vers la Slovaquie est prévue, à l'image de celle d'Abbeville.

Valeo est l'un des plus grands équipementiers automobiles mondiaux. Les résultats du groupe au troisième trimestre 2006 s'élèvent à 2 263 millions d'euros et les actionnaires ont pu empocher 7 millions d'euros à cette date. Alors il peut toujours mettre en avant la baisse de production du secteur automobile, qui contraindrait le groupe à réaliser des économies, l'argent existe et les emplois disparaissent pour permettre au trust de réaliser des profits plus élevés. Les travailleurs de l'ensemble des usines, d'Abbeville à Reims en passant par Nevers, ont tout intérêt à se battre ensemble contre ces centaines de suppressions d'emplois !

Correspondant LO

Rassemblement devant l'usine.



• Personnes handicapées

Halte aux discriminations au travail !

Depuis le 11 novembre, comme chaque année depuis dix ans, a lieu la « Semaine pour inciter les entreprises à embaucher des personnes handicapées ».

Fin 2005, 680 000 salariés handicapés avaient un emploi dans le privé et le public. Mais le double, 1,4 million, en âge et aptes à assurer un poste de travail aménagé, n'avaient pas d'emploi. La plupart, par découragement, ne sont même plus inscrits à l'ANPE.

Une loi de 1987 demande aux entreprises de plus de vingt salariés d'employer au moins 6 % de salariés handicapés. Les pénalités étant dérisoires, la moitié des entreprises n'atteignent pas ce taux, même en comptant leurs salariés handi-

capés à cause d'un accident du travail survenu dans leur entreprise.

Cependant la loi Handicap de février 2005 semble vouloir inciter davantage les patrons à embaucher des salariés handicapés. Pour cela, cette loi commence évidemment par annoncer des subventions pour aménager les postes de travail, adapter les machines, former ces salariés ; des aides de l'État pour certaines entreprises, jusqu'à 80 % du smic par poste de travail d'handicapé.

Elle annonce aussi, une augmentation des pénalités financières. À partir de cette année, pour chaque salarié handicapé manquant par rapport au taux de 6 %, l'employeur devrait payer une contribution de 600

fois le smic horaire, soit 4 960 euros par an, et cette amende serait triplée d'ici trois ans. Il est sûr que si cette disposition était appliquée, elle encouragerait l'esprit civique des patrons...

Cette nouvelle loi, et surtout ses pénalités, concernerait aussi toute la fonction publique, les collectivités locales et les hôpitaux. Actuellement, les services publics n'emploient que 3,6 % de travailleurs handicapés.

Alors, il y a encore beaucoup à faire, et Villepin n'a même pas à regarder très loin pour s'en préoccuper. Les services du Premier ministre à Maignon, auteur de la loi, n'emploient eux-mêmes que 1,4 % de personnes handicapées !

Louis BASTILLE

• SNCF Bretagne – entretien des infrastructures

Ça se dégrade !

En Bretagne comme ailleurs, les temps entre deux interventions de maintenance sur les voies, la signalisation ou les passages à niveau sont allongés, ce qui entraîne la dégradation des installations.

Partout, la SNCF a diminué le personnel. Et nombre d'équipes qui devraient effectuer la maintenance régulière des installations se retrouvent en sous-effectif. Elles n'ont plus le temps de faire les contrôles de sécurité nécessaires. Quand il faut intervenir, c'est tout de suite et c'est souvent pour des réparations de plus en plus importantes. Dans ces circonstances, il n'y a pas assez de personnel, surtout pour intervenir sur des secteurs de plus en plus éloignés et que l'on connaît donc moins bien. Récemment, la direction a mis en place deux équipes censées se déplacer sur des chantiers entre Brest et Tours, en passant par Rennes et Nantes !

Quant aux gros travaux, la SNCF les sous-traite depuis longtemps à des entreprises privées comme Seco-Rail, qui fait elle-même appel à des salariés



Installations ferroviaires à Rennes.

souvent en contrat précaire et travaillant dans des conditions difficiles. Mais pour l'instant, la sécurité de ces chantiers est encore assurée par des cheminots.

Les conditions de travail de tous se dégradent : certains cadres font plus de 50 heures de travail par semaine, et il n'est pas rare que des cheminots restent sur un chantier de 7 h 30 à 20 h 30.

La grève du 8 novembre a été l'occasion de dire notre ras-le-bol à la direction. Elle a été suivie dans la région par plus de

60 % des cheminots, par 37 % de la maîtrise et même par 11 % des cadres.

La volonté de la direction d'imposer une nouvelle réglementation (la NRT), pour la gestion des travaux et de la maintenance des voies, a ajouté au mécontentement, d'autant plus qu'elle mettait en place ces nouvelles procédures dès le 13 novembre sur toute la Bretagne, sans avoir assuré une formation pour cela.

La SNCF ne veut plus arrêter la circulation des trains, même pour la maintenance et même

sur des voies où il y a des travaux. Elle veut permettre aux trains Fret, assurés par des entreprises privées ou non, de desservir les embranchements à tout prix, quitte à risquer nos vies !

Pour l'instant, des droits d'alerte ont été déposés par des militants de la CGT, pour faire stopper les chantiers en cours. Si cela ne suffisait pas pour que la direction tienne compte en priorité de notre sécurité, nous sommes déterminés à ne pas nous laisser faire.

Correspondant LO

• Quotidien *La Tribune-Le Progrès* – Saint-Etienne

Restructurations... et gaspillages

Les effectifs du quotidien régional *Le Progrès*, basé à Lyon, sont visés par un nouveau plan de suppressions d'emplois. La direction entend en supprimer 130 sur les 869 actuels, journalistes et non-journalistes. En même temps, une nouvelle réorganisation vise à supprimer l'impression à Saint-Etienne de l'édition pour la Loire et la Haute-Loire, *La Tribune-Le Progrès*.

Le Progrès était la propriété de la Socpresse, groupe de presse de plus de 70 titres en France, détenu par les héritiers de la famille Hersant. Le groupe – qui comptait cinq titres en Rhône-Alpes, dont le *Dauphiné Libéré* – est passé sous la coupe de Serge Dassault en juin 2002. Deux ans plus tard, le même Dassault se débarrassait de la plupart de ses titres sauf *Le Figaro*. Le groupe *Le Progrès* était racheté, pour 200 millions d'euros, par le groupe qui détient *L'Est républicain*, dans le capital duquel Le Crédit Mutuel compte pour 49 %.

Les salariés de *La Tribune*, qui sont environ 200 à Saint-Etienne où ce quotidien est

imprimé, sont partagés à peu près également entre journalistes et non-journalistes. En 2002, un accord de modernisation était signé, prévoyant 35 départs (sans licenciements secs), la modernisation des moyens techniques, dont l'achat d'une rotative neuve, l'ancienne datant de trente ans. Par ailleurs, le site principal d'impression du *Progrès*, à Chassieu, en banlieue lyonnaise, devait recevoir deux rotatives nouvelles.

Or, si Chassieu a touché son matériel, l'imprimerie de Saint-Etienne a été modernisée, mais sans recevoir la rotative prévue. Le local spécial pour la recevoir a été construit, elle a été fabriquée, mais elle est stockée quelque part, inutilisée !

En juin 2006, les nouveaux propriétaires du groupe *Le Progrès* annonçaient qu'ils voulaient fermer l'imprimerie de Saint-Etienne, imprimer toutes les éditions à Chassieu, muter

35 non-journalistes de Saint-Etienne à Chassieu et dénoncer les accords d'entreprise, tout cela sans négociations avec les syndicats, dont le plus important la Filpac-CGT.

Dans une interview d'octobre dernier, le nouveau PDG du *Progrès* affirmait : « *La proximité, c'est notre fonds de*

commerce. » Les syndicats de Saint-Etienne mettent cela en doute : comment « coller » à l'actualité locale si le bouclage des éditions de *La Tribune* est avancé de plus de deux heures à cause de l'éloignement du lieu d'impression ? En tout cas le personnel du groupe *Le Progrès* a réagi au plan de suppressions d'emplois par trois jours de grève à Chassieu et deux jours de grève à Saint-Etienne. La direction a dû revenir sur son intention d'annuler l'accord d'entreprise et ouvrir des discussions avec les syndicats. Le personnel, lui, reste mobilisé et se rappellera certainement à l'attention de la direction à l'occasion de leur prochaine rencontre, le 17 novembre.

La presse, comme tout bien dans cette société, se vend et s'achète, et les travailleurs, qui sont les seuls à être indispensables à son existence, ne peuvent compter que sur leur mobilisation pour faire respecter leurs droits.

Correspondant LO



À Saint-Etienne : une imprimerie neuve et vide, en attente de la rotative manquante.

• Crash du mont Sainte-Odile

Airbus et Air France jugés responsables

Près de quinze ans après l'accident de l'Airbus A 320 qui s'était écrasé en janvier 1992 sur le mont Sainte-Odile, en Alsace, le tribunal correctionnel de Colmar vient de rendre son verdict. Il a relaxé les six prévenus qui comparaissaient, tout en reconnaissant que les compagnies Airbus et Air France étaient « entièrement responsables du préjudice subi par les victimes ».

Tous les éléments qui ont conduit au crash de l'A 320 ont été jugés comme étant des « erreurs » ou des « négligences ». Pourtant, le procès avait mis en évidence des manquements qui étaient apparus très vite au cours de l'enquête : des éléments de radioguidage installés sur l'Airbus étaient défectueux, le tableau de bord, mal conçu, pouvait permettre une confusion entre des données, un dispositif d'alerte de proximité de sol n'avait pas été installé sur cet appareil, contrairement aux règles internationales en vigueur, les pilotes n'avaient pas été suffisamment formés, etc.

L'instruction a duré quatorze ans, alors qu'au bout de deux ans les faits étaient connus. Mais expertises et contre-expertises se sont succédées, chaque partie mise en cause tentant de rejeter sur une autre la responsabilité de l'accident : Airbus Industries qui a construit l'A 320, Air-Inter, filiale d'Air-France qui exploitait cet avion, la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) ou le contrôleur aérien ayant guidé l'approche de l'avion. Les familles des victimes, qui avaient aussi porté plainte pour « *lenteur excessive de la procédure pénale* », n'ont eu droit qu'au mépris de la justice, puisqu'elles ont été déboutées de leur plainte fin septembre par le tribunal de grande instance de Strasbourg.

Et surtout, les quatorze années d'instruction ont permis à Airbus-Industrie de commercialiser en toute tranquillité l'A 320 qu'elle venait de lancer, après avoir corrigé les défauts ayant amené l'accident, faisant de l'A 320 l'un des avions les plus vendus au monde. C'était faire des affaires aux dépens des victimes qui, pendant ce temps, attendaient le jugement.

Marianne LAMIRAL

• Palestine – Israël

Après l'attaque meurtrière contre Gaza

L'impasse de la politique israélienne

Après les condamnations entraînées par l'attaque de la ville de Beit Hanoun et le massacre délibéré perpétré par l'armée israélienne - près d'une centaine de victimes civiles -, le gouvernement d'Ehoud Olmert persiste et signe, se contentant de parler d'« erreur technique » et annonçant une enquête militaire. Et il ajoute immédiatement qu'Israël se réserve le droit de continuer d'intervenir dans les territoires palestiniens pour mettre un terme aux tirs de roquette contre son territoire.

Contre Gaza, comme cet été contre le Liban, la seule politique des gouvernements israéliens est une fuite en avant dans la répression et l'étalage de leur force. Depuis son retrait de Gaza à l'été 2005, l'armée israélienne n'a jamais cessé d'y intervenir : incursions répétées pour empêcher les tirs de roquette, assassinats de responsables de groupes armés palestiniens ou opération militaire d'ampleur comme en juin dernier, pour tenter de récupérer un soldat prisonnier. D'autres opérations militaires sont sans doute en préparation.

Face à cela, le silence complice des grandes puissances persiste, malgré les condamnations verbales auxquelles même Condoleezza Rice s'est livrée en exprimant sa « profonde tristesse ». Samedi 11 novembre, à l'ONU, les USA ont même opposé leur veto à une résolution qui demandait l'arrêt des opérations militaires et le retrait de l'armée de la bande de Gaza, montrant ainsi clairement ce que pèse la « tristesse » de Rice.

Du côté palestinien l'agression contre Gaza a peut-être accéléré le rapprochement entre le Hamas et le Fatah en vue de la constitution d'un gouvernement d'unité nationale composé de « techniciens », dont le Premier ministre ne serait pas membre du Hamas. Le président palestinien, Mahmoud Abbas, membre du Fatah, espère qu'un tel gouvernement permette de lever le blocus financier décidé par les USA et l'Union européenne depuis l'arrivée du Hamas au pouvoir en janvier 2006.

La mise en place d'un tel gouvernement pourrait gêner un peu les dirigeants israé-

liens, qui ne cessent de proclamer qu'ils n'ont pas d'interlocuteur côté palestinien car le Hamas serait une organisation terroriste. Et la politique de force menée par le gouvernement serait, peut-être, plus difficile à justifier devant la population israélienne. Mais jusqu'à présent, les gouvernements israéliens ne se sont jamais trop embarrassés de prétextes pour poursuivre, envers et contre tout, leur politique d'agression et de colonisation des territoires.

Cette situation sans issue amène maintenant un certain nombre de dirigeants occidentaux à parler de la nécessité de rétablir « un processus de paix ». Leur inquiétude sur la situation en Palestine rejoint celles sur la situation en Irak, dont les dirigeants américains eux-mêmes ne savent plus comment sortir. Le Premier ministre britannique, Tony Blair, a même déclaré qu'il fallait d'abord parvenir à une solution du conflit israélo-palestinien.

Malheureusement, pendant des années de prétendu « processus de paix » israélo-palestinien, les concessions faites dans ce cadre par les dirigeants palestiniens n'ont pas amené les dirigeants israéliens à changer d'attitude. Ils s'en sont servi pour gagner du temps, poursuivre la colonisation des territoires et y créer autant de « faits accomplis » sur lesquels ils n'envisagent pas de revenir.

Alors, même l'éventuelle reprise d'un tel « processus de paix » risque de s'avérer une tromperie de plus pour le peuple palestinien, tant qu'il n'y aura pas de réel infléchissement de la politique israélienne. Ce serait d'abord à la population israélienne de l'imposer à ses gouvernants. Car c'est bien elle qui devra, un jour ou l'autre, trouver le moyen de coexister avec les peuples palestinien et arabes en général. Et il faut souhaiter que le résultat désastreux de la guerre du Liban et de l'offensive contre Gaza contribue à lui faire prendre conscience de l'impasse dans laquelle l'entraîne la politique de ses gouvernants.

Cédric DUVAL

• Turquie

La mort de Bülent Ecevit

Un « ami des travailleurs » surtout au service de la bourgeoisie



Bülent Ecevit, lors d'un meeting électoral en 1977.

Après sa mort dimanche 5 novembre, l'ancien Premier ministre Bülent Ecevit a fait l'objet en Turquie de funérailles nationales, et chacun a célébré la carrière de celui qui pendant longtemps a été présenté comme un « homme de gauche ».

Ecevit, né en 1925, était certes un peu différent des autres politiciens de la bourgeoisie turque. Cultivé, poète à ses heures, il s'était lancé en politique dans le cadre du CHP, le Parti Républicain du Peuple fondé par Mustafa Kemal, dont il était devenu secrétaire général en 1966 en incarnant un apparent tournant à gauche de ce parti. Ministre du Travail après le coup d'État militaire de 1960 qui porta au pouvoir de jeunes officiers aux tendances neutralistes, il élabora un certain nombre de lois reconnaissant des droits aux travailleurs, dont le droit de grève accompagné de quelques restrictions.

Ecevit fut ainsi présenté comme l'« ami des travailleurs ». La poussée de la gauche

lors des élections de 1973 le porta au poste de Premier ministre. Mais ce fut pour former un gouvernement de coalition avec le parti islamiste d'Erbakan et pour mener une politique de surenchère nationaliste. En 1974, c'est le gouvernement dit social-démocrate d'Ecevit qui décida d'envoyer l'armée turque occuper la partie nord de Chypre... où elle est encore aujourd'hui.

La tension politique et sociale des années 1970 déboucha sur le coup d'État militaire du 12 septembre 1980. Pendant des années, la bourgeoisie turque n'eut plus besoin de cet homme qui lui avait été fort utile pour désamorcer et décevoir les aspirations des travailleurs. Cependant, en 1999, après l'usure d'une série de gouvernements pourris par la corruption, Ecevit put apparaître comme le seul homme politique personnellement honnête et pouvant reprendre les rênes du pouvoir. Il redevint Premier ministre.

Cette fois, l'« homme de

gauche » fonda un gouvernement de coalition avec le parti d'extrême droite MHP, parti ultra-nationaliste responsable de l'assassinat de centaines de militants ouvriers, de gauche ou d'extrême gauche. En quelques années, marquées par l'inflation accélérée et la crise économique et financière, ce dernier gouvernement Ecevit fut usé jusqu'à la corde. Cela prépara en 2002 le succès électoral du parti « islamiste modéré » AKP de Recep Tayyip Erdogan, aujourd'hui encore Premier ministre.

Ecevit a bien mérité les hommages que lui rendent aujourd'hui la plupart des dirigeants de la bourgeoisie turque. Il a su rendre service à celle-ci chaque fois qu'elle se trouvait dans une mauvaise passe, notamment face aux aspirations des travailleurs. Et ceux-ci n'ont nullement à le pleurer comme s'il avait été vraiment leur « ami ».

Julien SILVA

• Bangladesh

Danone implante une usine de yaourts

Micro-crédit... et maxi-pub

Danone vient de lancer la construction d'une usine de yaourts dans un village proche de Dakka, au Bangladesh. Le géant de l'agroalimentaire s'est associé pour cela avec la Grameen Bank de Muhammad Yunus, qui a reçu dernièrement le prix Nobel de la paix pour avoir initié le micro-crédit.

Une entreprise philanthropique qui veut améliorer les conditions de vie des plus défavorisés, voilà l'image que Danone cherche à véhiculer au travers de ce genre d'initiative. En effet, le but affiché est de faire œuvre humanitaire, en donnant du travail aux habi-

tants des pays pauvres et en produisant des laitages à bon marché qu'ils pourront acheter.

Mais à y regarder de plus près, cette usine, qui emploiera cinquante salariés, fabriquera des yaourts à 6 centimes d'euro le pot. Même si cela semble bon marché, à première vue, une chose est certaine : Danone ne vend certainement pas ses yaourts à perte.

En tout cas, même 6 centimes d'euro c'est une somme dans ce pays, l'un des plus pauvres de la planète, où la plupart des habitants ont un revenu inférieur à un dollar par jour, c'est-à-dire à peine de quoi

acheter une dizaine de yaourts. Un reportage télévisé montrait d'ailleurs une femme qui déclarait ne pouvoir acheter que deux ou trois yaourts par semaine.

Même si Danone envisage de créer une dizaine d'usines de ce type dans les pays pauvres, cela ne donnera du travail qu'à quelques centaines de personnes, ce qui est dérisoire par rapport au chômage endémique dans ces régions du globe.

Le recours au micro-crédit, quand on s'appelle Danone, c'est surtout de la maxi-pub.

Marianne LAMIRAL